

ORES

Observatoire
sur la réussite
en enseignement
supérieur



Accessibilité financière aux études

↪ Quelles conditions
pour la réussite étudiante ?

Ce dossier est une réalisation de l'Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur (2023).

Contributions

Recherche et rédactrice principale : Amélie Descheneau-Guay (ORES)

Révision des contenus : Julie Gagné (ORES) et Karine Vieux-Fort (ORES)

Conception graphique et mise en page : KAKEE, avec la collaboration d'Audrey Bouchard-Lachance (ORES) et Mélissa Landry (ORES)

Révision linguistique : Marie-Eve Cloutier (ORES)

Comité consultatif : Pier-André Bouchard St-Amant (École nationale d'administration publique), Yan Martel (Association québécoise des responsables de l'aide financière aux étudiants), Elizabeth Perez (Université de Montréal), Maryse Tétreault (Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études) et Laurence Vallée (Collège d'Alma).

L'équipe de l'ORES remercie également Laurence Mallette-Léonard (Fédération étudiante collégiale du Québec), Samy-Jane Tremblay (Union étudiante du Québec) et Catherine Grétas (ministère de l'Enseignement supérieur) pour leurs contributions respectives.

Pour citer ce dossier : Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur (2023). *Accessibilité financière aux études : quelles conditions pour la réussite étudiante ?* En ligne : <https://www.oresquebec.ca/dossiers/accessibilite-financiere-aux-etudes-conditions-pour-la-reussite-etudiante/>

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec,

Bibliothèque et Archives Canada, 2023

ISBN: 978-2-9821435-1-7

Ce dossier est mis à disposition selon les termes de la licence

[Creative Commons BY-NC-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)



Ce dossier a été produit avec le souci d'appliquer le plus possible les stratégies reconnues de la communication inclusive, tant dans ses aspects linguistiques que dans le traitement visuel.

Table des matières

Sommaire	VII
Contexte	1
Des études accessibles pour tous et toutes	2
Enjeux	4
Se nourrir, une condition pour réussir	5
Les effets de l'insécurité alimentaire sur la réussite	5
Pistes d'action pour favoriser la sécurité alimentaire de la population étudiante	10
Se loger, une condition pour réussir	12
Les effets du stress financier sur la réussite	13
La crise du logement abordable	15
La vulnérabilité de certains groupes de la population étudiante	17
Pistes d'action pour favoriser un logement étudiant abordable	19
Vers un programme d'aide financière aux études actualisé et structurant	21
Reconsidérer la durée des études	22
Qu'en est-il aux cycles supérieurs?	24
Les réalités étudiantes hétérogènes: le cas du régime à temps partiel	25
Viser la complémentarité des programmes et mesures	27
Pistes d'action pour un programme d'aide financière actualisé et structurant	29

Une rémunération étudiante en lien avec les études	31
Travailler pendant les études: le nombre d'heures compte	31
Un emploi étudiant lié au domaine d'études	34
La question des stages	35
La surcharge des rôles: l'exemple des étudiantes parents	36
Pistes d'action pour favoriser une rémunération étudiante soutenant la réussite	39
Notions clés	42
L'insécurité alimentaire, de quoi parle-t-on?	43
Un problème d'accès	44
Des conditions et des compétences	45
Des effets sur la réussite	46
Au-delà des stéréotypes	47
L'endettement étudiant, de quoi parle-t-on?	48
Les «prêts étudiants»	48
Le crédit massifié	49
Les études en enseignement supérieur, un investissement?	50
La perception de la dette liée aux études	53
Prospectives	54
Vers une littératie financière étudiante	55
Des éléments incontournables des programmes d'éducation financière	56
Vers une littératie financière ancrée dans la pratique	60
Références	61

Liste des figures et tableau

Figure 1.	L'insécurité alimentaire: pas une recette gagnante pour la réussite!	6
Figure 2.	Taux de personnes étudiantes au postsecondaire ayant vécu une situation d'insécurité alimentaire dans les six derniers mois selon l'enquête pancanadienne StudentVu	9
Figure 3.	Taux de personnes étudiantes dépassant le taux d'effort recommandé pour l'habitation	12
Figure 4.	Calcul du taux d'effort	13
Figure 5.	De l'accessibilité au logement abordable à l'accessibilité aux études supérieures	14
Figure 6.	Les réalités cachées de la crise du logement pour la population étudiante internationale	18
Figure 7.	Vision structurante de l'aide financière aux études	28
Figure 8.	Taux de diplomation des personnes inscrites au baccalauréat à temps plein en fonction du nombre d'heures travaillées par semaine (réseau de l'Université du Québec)	33
Figure 9.	Surcharge des rôles: un sac à dos qui pèse lourd sur la réussite	38
Figure 10.	Sécurité alimentaire: les conditions gagnantes	45
Figure 11.	Récolter les fruits de l'investissement dans les études supérieures	52

Tableau 1.	Périodes d'admissibilité au programme d'aide financière aux études du Québec, par niveau d'études	23

Liste des sigles et des acronymes

AFE	Aide financière aux études
CLOM	Cours en ligne ouverts massivement
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
FRQNT	Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
FRQSC	Fonds de recherche du Québec – Société et culture
FRQS	Fonds de recherche du Québec – Santé
FTQ	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
PAAS	Programme d'aide et d'accompagnement social
PAFFARC	Programme d'aide financière pour la formation d'appoint en reconnaissance des compétences
REEP	Régime d'encouragement à l'éducation permanente
SCHL	Société canadienne d'hypothèques et de logement
UTILE	Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant

Sommaire

Ce dossier présente les enjeux actuels de l'**accessibilité financière** à l'enseignement supérieur et propose des **pistes d'action** pour favoriser la réussite étudiante dans un contexte d'inflation et d'augmentation générale du coût de la vie.

Le dossier explique quatre conditions socioéconomiques favorisant la réussite étudiante :

- ① une **sécurité alimentaire** ;
- ② un **logement abordable** ;
- ③ un **programme d'aide financière aux études actualisé et structurant** et
- ④ une **rémunération étudiante en lien avec les études**.

Dans une vision prospective, le dossier présente également des éléments incontournables d'un programme de **littératie financière** destiné à la population étudiante afin de lui permettre de mieux comprendre les formes de l'**endettement étudiant**.

Contexte



Des études accessibles pour tous et toutes

Contexte



Au Québec, le modèle d'accessibilité aux études a été mis en place dans les années 1960, avec la création des premiers cégeps, du réseau de l'Université du Québec et de l'adoption de la loi québécoise sur l'aide financière aux études (AFE). Fondé sur la redistribution, le programme d'AFE continue d'avoir des effets positifs sur l'accessibilité à l'enseignement supérieur de plusieurs groupes de la population étudiante (de première génération, de milieu défavorisé, par exemple) en réduisant les barrières financières et les inégalités des chances (Bouchard St-Amant, 2020; Colas et al., 2021).

L'accessibilité financière aux études est également favorisée par un gel des droits de scolarité à différents moments depuis les années 1960, fruit des luttes d'un mouvement étudiant structuré et présent dans l'espace public (Beaupré-Lavallée et Bégin-Caouette, 2019). Depuis le « printemps érable » de 2012, le consensus sur l'indexation des droits de scolarité à l'inflation est partagé par l'ensemble des acteurs et actrices de l'enseignement supérieur.

Or, cette inflation est en forte croissance ces dernières années: l'Indice des prix à la consommation a augmenté de près de 11% en 2022, un sommet en 40 ans depuis la récession de 1982 (Statistique Canada, 2023).

Au sein même de la population étudiante, les répercussions de l'inflation sont inégales et atteignent davantage certaines personnes étudiantes, dont celles qui sont dans une ou des situations suivantes (Bottorff et al., 2020; Savoie-Roskos et al., 2023):

- Provenir de milieu socioéconomique défavorisé;
- Être en situation de handicap;
- Être de la première génération à fréquenter un établissement d'enseignement supérieur;
- Provenir d'un autre pays;
- Vivre sur le campus;
- Faire partie de la diversité sexuelle et de genre;
- S'identifier à une minorité ethnoculturelle;
- Avoir des personnes à charge.

Autrement dit, le risque d'insécurité financière est plus élevé chez les personnes étudiantes qui sont déjà vulnérables aux inégalités sociales et économiques (*ibid.*).

L'accessibilité financière aux études est donc compromise par l'insécurité alimentaire ou encore le manque de logements abordables (UTILE, 2022b). Les conséquences de cette augmentation du coût de la vie ne sont pas encore toutes connues, mais l'endettement croissant par crédit à la consommation (Fiset et Pugliese, 2021) risque de croître chez la population étudiante.

Par ailleurs, le programme québécois d'aide financière aux études repose sur de solides fondations sur lesquelles il est possible de s'appuyer en ces temps d'incertitude économique, afin de ne laisser aucune personne étudiante derrière.

En tant qu'espaces de formation au jugement critique, les établissements d'enseignement supérieur pourraient-ils devenir le lieu privilégié d'une éducation financière adaptée aux réalités étudiantes actuelles?

Enjeux

The image features a dark teal background on the left and a light green background on the right. A large, stylized, light green shape, resembling a stylized letter 'R' or a similar abstract form, is positioned on the right side, overlapping the teal background. The word 'Enjeux' is written in a white, sans-serif font in the upper left quadrant of the teal area.



La flambée actuelle du coût de la vie est particulièrement visible dans le panier d'épicerie. L'insécurité alimentaire est plus élevée chez la population étudiante que dans le reste de la population active et touchait déjà, avant la pandémie de COVID-19 et le contexte inflationniste, près de 30 et 40 % d'étudiants et d'étudiantes (Laban et al., 2020).

Or, la population étudiante est rarement identifiée comme étant vulnérable à l'insécurité alimentaire et ne fait pas l'objet d'une attention particulière dans les politiques provinciales et fédérales de sécurité alimentaire (Bottorff et al., 2020).

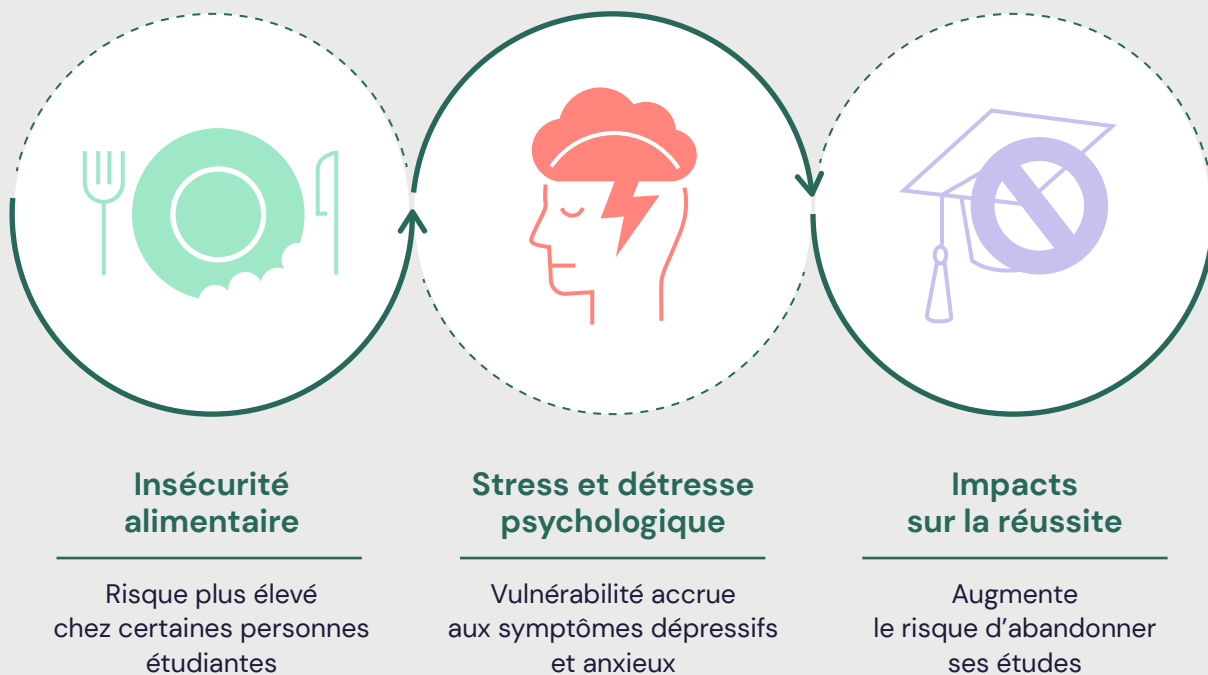
Pourtant, l'insécurité alimentaire peut entraîner des répercussions majeures sur la réussite, notamment sur le plan de la détresse psychologique (Hattangadi et al., 2021; Maynard et al., 2018).

Les effets de l'insécurité alimentaire sur la réussite

Les personnes étudiantes qui déclarent souffrir d'insécurité alimentaire auraient près de trois fois plus de risques de souffrir de dépression et près de deux fois plus de risques d'avoir un trouble anxieux, par rapport à celles bénéficiant d'une sécurité alimentaire (Bruening et al., 2016). Les étudiants et les étudiantes en situation d'insécurité alimentaire seraient également trois fois plus susceptibles d'avoir reporté leurs études en raison de difficultés financières (Gallegos et al., 2014).



Figure 1.
**L'insécurité alimentaire :
pas une recette gagnante pour la réussite!**



Note. Inspiré de Bruening et al. (2016), Gallegos et al. (2014), Hattangadi et al. (2021), Herlick et Martins (2023), Moissac et al. (2020), Savoie-Roskos et al. (2023), Solomou et al. (2023) et Wolfson et al. (2022).

Si le lien entre stress et réussite est reconnu (Moissac et al., 2020), celui entre stress, difficultés financières et insécurité alimentaire l'est moins. Pourtant, environ 20% de la population étudiante ressentirait « beaucoup de stress » en lien avec leurs difficultés financières (Herlick et Martins, 2023).

De manière générale, une alimentation de bonne qualité est associée à une meilleure santé mentale en ce qui concerne la dépression, l'anxiété, le stress et le bien-être mental en général (Solomou et al., 2023). À l'inverse, l'anxiété et le stress vécus par des personnes étudiantes sont associés à une alimentation de moins bonne qualité.

L'insécurité alimentaire peut causer :

- Une **réduction de la capacité de concentration** en raison de la faim et du stress chronique (Hanbazaza et al., 2021);
- Une **mauvaise santé** mentale et physique (Frank, 2018; INSPQ, 2018) et de la détresse psychologique (Hattangadi et al., 2021);
- Une **réduction du temps** consacré aux études et à la vie sociale (Frank, 2018);
- Des **notes plus basses** (Maroto et al., 2015);
- Une hausse des **échecs** et des **abandons de cours** (Gallegos et al., 2014).

Les personnes étudiantes qui souffrent d'insécurité alimentaire auraient presque deux fois moins de chances d'obtenir un diplôme de baccalauréat et encore moins d'obtenir un diplôme de maîtrise (jusqu'à 61%) (Wolfson et al., 2022).

L'obtention du diplôme universitaire est particulièrement plus difficile pour celles dont les parents et les grands-parents n'avaient pas fait d'études universitaires. L'insécurité alimentaire est donc un obstacle de taille à l'obtention d'un diplôme d'enseignement supérieur, en particulier pour les personnes étudiantes de première génération (*ibid.*).

Des initiatives pour favoriser la sécurité alimentaire étudiante dans les collèges et les universités

- Les **épiceries solidaires** étudiantes offrant des produits frais et variés (Fédération des associations générales étudiantes, s.d.).
- Les **ateliers de cuisine** sur le campus pour développer des compétences culinaires de base (Couturier, 2019).
- Des **ateliers pour la population étudiante internationale** sur le budget, la cuisine et l'épicerie (Hanbazaza et al., 2021).
- Les **frigos-partage** pour distribuer des surplus aux membres de la communauté étudiante (Cégep de Rimouski, 2023 ; Cégep Limoilou, 2023).
- Les **armoires d'urgence** comprenant des denrées de consommation rapide en cas d'imprévus (El Zein et al., 2018).
- Les pratiques d'**agriculture urbaine** et de **jardins communautaires** sur les campus pour gagner en autonomie alimentaire (Savoie-Roskos et al., 2023 ; Zhou et al., 2023).
- Les **laboratoires collaboratifs** créés avec les municipalités (le Guelph Lab, par exemple) afin de répondre à des besoins ciblés dans des contextes particuliers (Thorkelson, 2023).
- Les programmes misant sur les **cafés étudiants**, les **cafétérias** ou les **épiceries du campus** (le Food Hub UBC, par exemple) pour valoriser à la fois une **nourriture de qualité et accessible**, et développer le sentiment d'appartenance (*ibid.*).
- Des **circuits courts d'approvisionnement** pour conserver la fraîcheur des produits et créer des liens avec la communauté environnante.
- L'implication du personnel des établissements afin d'assurer la pérennité des initiatives malgré le départ de certaines personnes étudiantes engagées qui diplôment (Thorkelson, 2023).

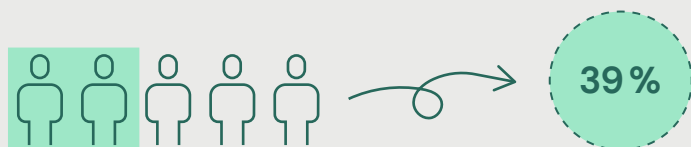
La récente enquête StudentVu (Herlick et Martins, 2023) menée auprès de 481 étudiantes et étudiants aux profils diversifiés met également en lumière l'insécurité alimentaire chez la population étudiante canadienne.



Figure 2.

Taux de personnes étudiantes au postsecondaire ayant vécu une situation d'insécurité alimentaire dans les six derniers mois selon l'enquête pancanadienne StudentVu

Situations d'insécurité alimentaire



Devoir emprunter de l'argent à leur famille ou à des proches



Devoir sauter des repas ou manger moins pour éviter de manquer de nourriture



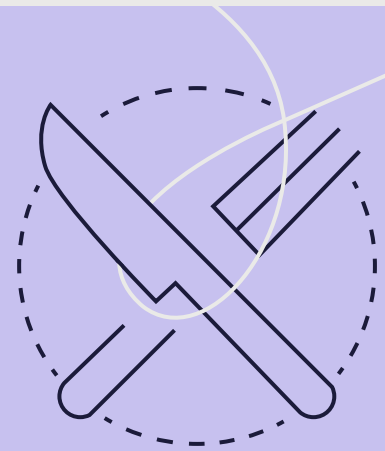
Ne pas pouvoir s'offrir des repas équilibrés ou sains



Être à court d'argent et ne pas pouvoir assumer leurs dépenses quotidiennes

Note. D'après Herlick et Martins (2023).

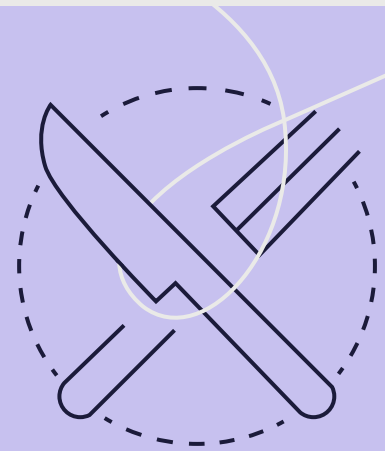
Pistes d'action pour favoriser la sécurité alimentaire de la population étudiante



Pour les services à la vie étudiante

- **Sensibiliser l'ensemble de la communauté collégiale ou universitaire** – population étudiante, corps enseignant / professoral, personnel administratif et professionnel, gestionnaires, etc. – à l'insécurité et à la détresse financières, ainsi qu'aux façons dont elles se manifestent chez différents groupes étudiants (Savoie-Roskos et al., 2023).
- Tenir compte, lors d'interventions individuelles ou de groupe, de la sécurité financière de la personne étudiante, notamment de la **détresse psychologique et du stress chronique** qui peuvent y être associés (Maynard et al., 2018).
- Continuer d'offrir des **banques alimentaires**, tout en reconnaissant son potentiel limité de réduction des difficultés financières en amont (Hanbazaza et al., 2021; Thorkelson, 2023).
- Accorder une attention particulière aux **personnes étudiantes ayant un risque accru d'insécurité alimentaire**, notamment celles provenant de l'étranger, d'un milieu socioéconomique défavorisé, en situation de handicap, de première génération à fréquenter un établissement d'enseignement supérieur, s'identifiant à une minorité ethnoculturelle ou ayant des personnes à charge (Bottorff et al., 2020; Savoie-Roskos et al., 2023).
- Informer l'ensemble de la communauté étudiante des **ressources déjà existantes sur les campus**, y compris les services de santé mentale et physique (Savoie-Roskos et al., 2023).
- S'associer à la **santé publique** et à des **départements/facultés sur le campus** (nutrition, agriculture, etc.) pour impliquer différentes parties prenantes dans des initiatives de sécurité alimentaire (Savoie-Roskos et al., 2023).

Pistes d'action pour favoriser la sécurité alimentaire de la population étudiante



Pour les directions et les gestionnaires d'établissements

- Reconnaître le rôle des établissements d'enseignement supérieur dans la **réduction des iniquités socioéconomiques entre les personnes étudiantes** – iniquités qui ont un rôle clair sur la sécurité alimentaire – afin d'assurer la réussite de toutes et de tous (Brunet, 2022; Laban et al., 2020).
- Réaliser un **plan stratégique** comprenant des politiques institutionnelles, des programmes et des mesures pour réduire l'insécurité alimentaire de la population étudiante (Savoie-Roskos et al., 2023).
- Privilégier une **perspective interdisciplinaire** pour créer une culture de **santé globale étudiante** sur les campus, incluant la sécurité alimentaire (santé publique, nutrition, sciences de la consommation, psychologie, travail social, etc.) (Savoie-Roskos et al., 2023).

Pour le ministère de l'Enseignement supérieur

- Augmenter de manière significative les **dépenses admises liées à l'alimentation** dans l'aide financière aux études.
- S'appuyer sur le **concept de « revenu viable »** pour évaluer le revenu nécessaire pour atteindre un niveau de vie digne, au-delà de la seule couverture des stricts besoins de base (Couturier et al., 2023).

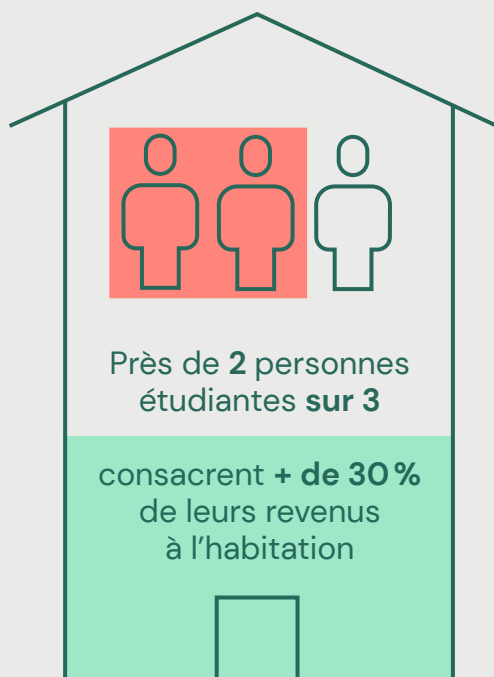
Se loger, une condition pour réussir

Enjeux



Le logement constitue la plus grosse dépense dans le budget de la population étudiante (UTILE, 2022a). Au Québec, la majorité des étudiants et étudiantes locataires (64%) consacre plus de 30% de leurs revenus mensuels — incluant les prêts et bourses ainsi que l'aide parentale — aux dépenses liées à l'habitation (*ibid.*).

Figure 3.
**Taux de personnes étudiantes dépassant
le taux d'effort recommandé pour l'habitation**



Note. D'après UTILE (2022a).

Taux d'effort

Rapport entre le revenu mensuel (incluant le salaire, l'aide parentale et les prêts et bourses) et les dépenses liées au logement (UTILE, 2022a).

Un taux d'effort égal ou supérieur à 30% est révélateur d'une précarité résidentielle importante (*ibid.*).

Figure 4.
Calcul du taux d'effort

$$\text{Taux d'effort} = \frac{\text{Dépenses liées au logement}}{\text{Revenu mensuel}} \times 100$$

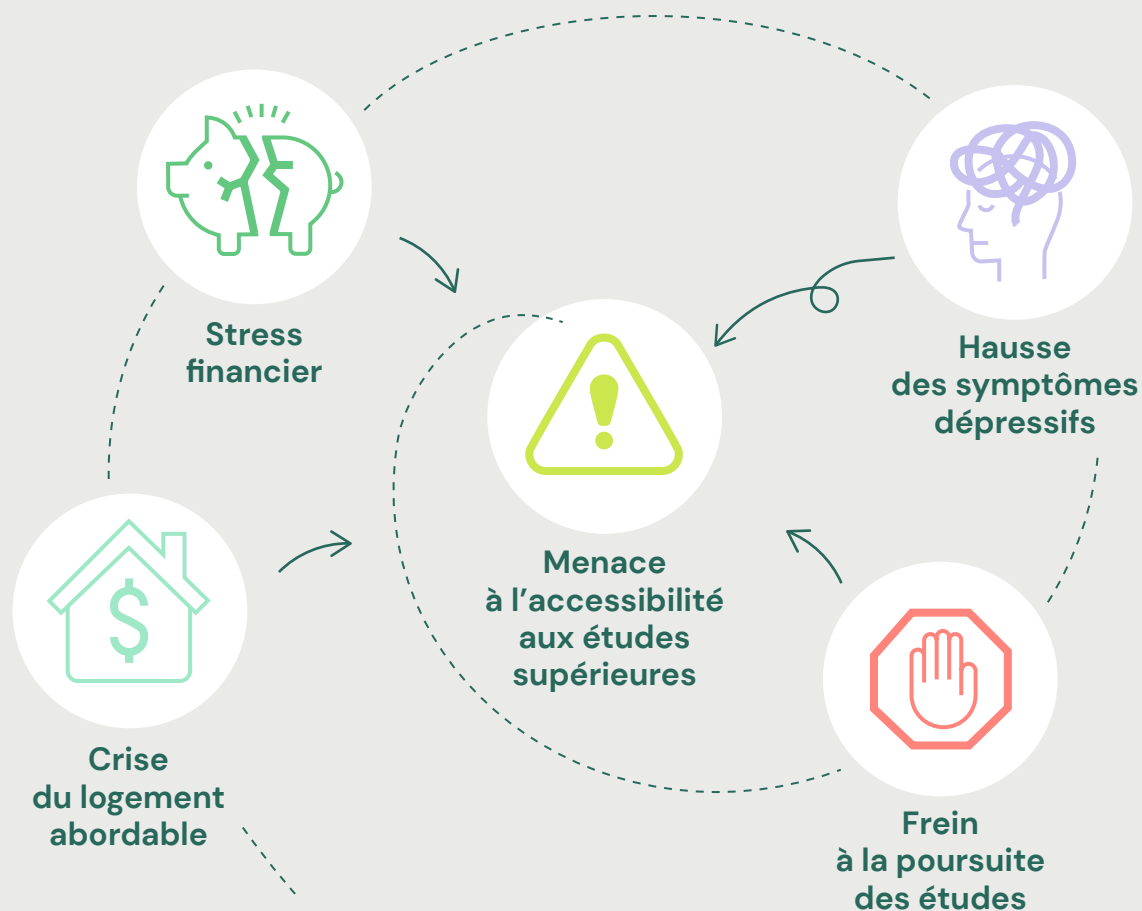
Note. D'après UTILE (2022a).

Les effets du stress financier sur la réussite

Une situation financière précaire serait l'une des sources de stress les plus importantes pour la population étudiante (Newcomb-Anjo et al., 2017; Villatte et al., 2017). En effet, il s'agit d'un des facteurs de risque les plus importants pour prédire l'augmentation des symptômes dépressifs chez la population étudiante, de même que son bien-être psychologique (Richardson et al., 2017; Stallman, 2010; UEQ, 2019).



Figure 5.
**De l'accessibilité au logement abordable
à l'accessibilité aux études supérieures**



Note. Inspiré de CUSC/CCREU (2021), Richardson et al. (2017), Stallman (2010), UEQ (2020 ; 2019) et UTILE (2023 ; 2022b ; 2019).

En plus de ses effets sur la santé mentale, le stress financier peut avoir une incidence sur le cheminement universitaire, notamment le fait de poursuivre ou non des études aux cycles supérieurs (CUSC/CCREU, 2021). Près de la moitié des étudiants et étudiantes affirment que les enjeux financiers ont un impact négatif sur leurs études futures et près du quart dit que la précarité financière les décourage de poursuivre tout autre projet d'études (*ibid.*).

La crise du logement abordable

Le stress financier découle en partie de la crise du logement qui sévit dans plusieurs villes québécoises et canadiennes et qui touche de plein fouet la population étudiante (UTILE, 2023). Plusieurs habitent une résidence sur le campus, mais 60 % vit dans des logements privés à l'extérieur de celui-ci (UEQ, 2020). Le manque de logements abordables à proximité des établissements d'enseignement supérieur fait en sorte que la population étudiante loue des appartements dont les prix de location sont au-delà de leur capacité à payer (UTILE, 2022b).

Le prix des logements privés avec un fort « taux de rotation » de locataires — c'est-à-dire où les déménagements y sont fréquents (chez la population étudiante, par exemple) — a augmenté en moyenne de 18 % entre 2021 et 2022 (SCHL, 2023). Or, près des deux tiers des personnes étudiantes qui sont locataires ont un revenu inférieur à 20 000 \$ par année (*ibid.*).

Cette crise du logement abordable — qui concerne autant les grandes villes que les régions — exacerbe la précarité financière étudiante (UEQ, 2020), augmente l'endettement étudiant et menace l'accessibilité aux études supérieures (UTILE, 2022b).

Une recherche interne de McMaster University en Ontario révèle que les personnes étudiantes de première année habitant en résidence auraient davantage de chances de poursuivre leurs études et d'obtenir leur diplôme que celles vivant en dehors du campus (McMaster University, s. d.). Les étudiantes et les étudiants internationaux habitant en résidence auraient davantage de chances (6,5 %) d'obtenir leur diplôme que leurs homologues vivant hors campus (*ibid.*).

Des initiatives pour favoriser un logement étudiant abordable

- L'Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE) met sur pied des projets de logement étudiant à but non lucratif (dont des coopératives) et adapté à la vie étudiante, avec un accès Internet inclus, des studios semi-meublés, plusieurs chambres dans un même logement avec la collaboration de partenaires socialement responsables (le Fonds immobilier de solidarité FTQ, par exemple).
- La construction de logements au-dessus de nouveaux pavillons universitaires (Bula, 2022).
- L'achat d'hôtels à reconvertir en logements étudiants abordables ou d'immeubles à bureaux peu occupés avec l'arrivée du télétravail.
- La cohabitation intergénérationnelle, où des personnes étudiantes vivent avec des personnes âgées en résidence ou qui disposent d'espace dans leur maison (McGowan, 2022).
- La mise en place et l'élargissement de programmes d'hébergement en famille d'accueil pour la population étudiante internationale (Shen, 2019).
- Un répertoire de logements disponibles dans la région pour regrouper toutes les offres à un seul endroit afin de (1) faciliter la recherche pour la population étudiante et (2) centraliser l'offre d'espaces locatifs par les locateurs (Cégep de Rivière-du-Loup, 2023).
- L'initiative Passe-moi ton bail, qui permet aux locataires de laisser une copie de leur bail aux nouvelles personnes lors d'un déménagement, afin de réduire les hausses abusives menant à la crise du logement.
- L'offre de résidences destinées à certaines populations étudiantes, notamment autochtones (Cégep de Sept-Îles, 2021; Western University, 2023).

La vulnérabilité de certains groupes de la population étudiante

Malgré les lois en vigueur, les logements du marché privé peuvent être inabordables ou insalubres, et les personnes étudiantes qui y vivent peuvent être à risque d'abus (Brunet, 2022; Mohamed, 2022). Certains groupes de la population étudiante sont plus vulnérables : à titre d'exemple, le prix moyen d'un logement habité par des membres d'une minorité visible est plus élevé (UTILE, 2019).

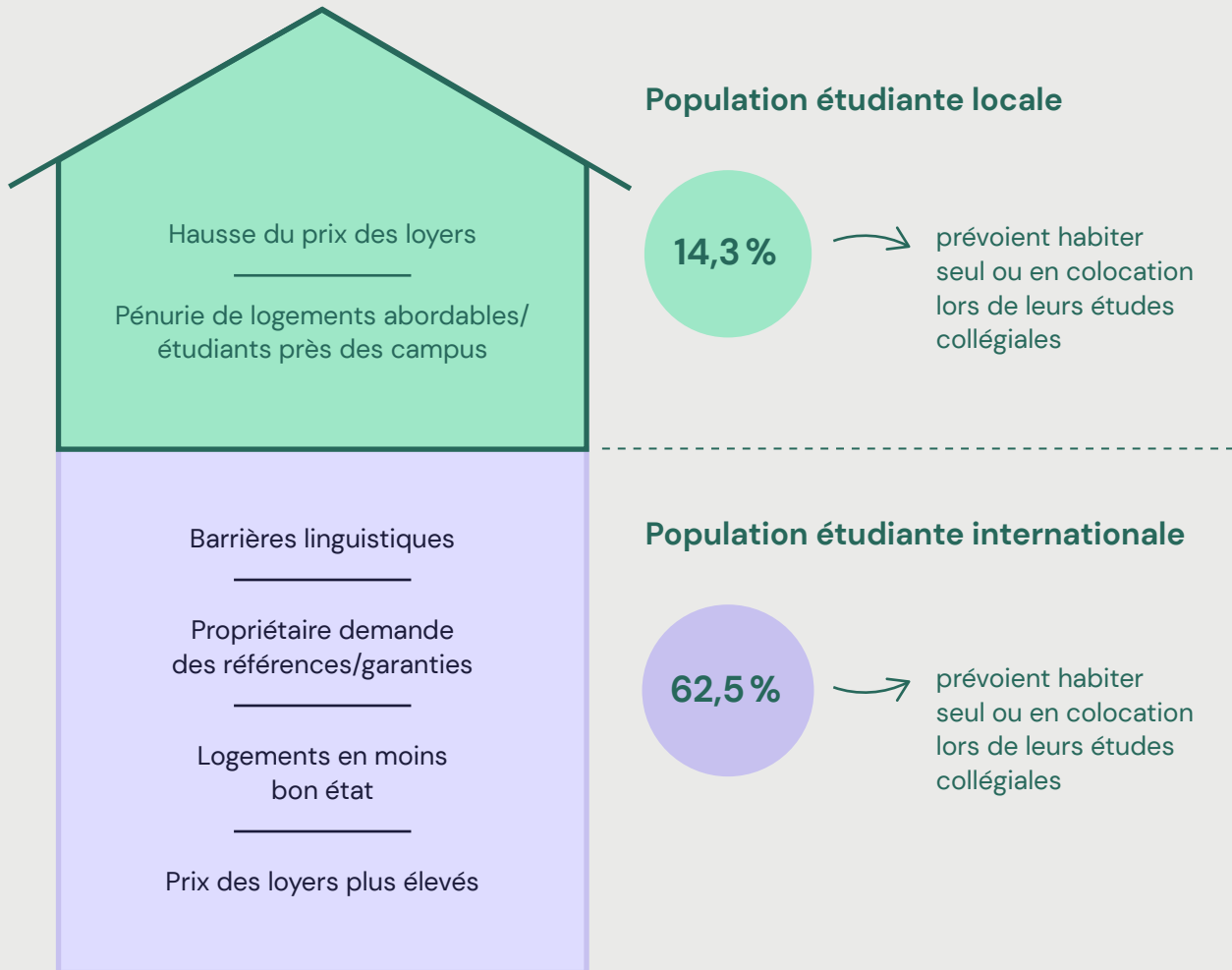
Si la [population étudiante internationale](#) a doublé entre 2015 et 2020, et même triplé depuis 2008 dans certaines provinces canadiennes (Bula, 2022), cette hausse ne s'est pas accompagnée d'un investissement proportionnel dans le logement étudiant. Bon nombre de ces étudiantes et étudiants se sont installés dans des villes déjà touchées par une crise du logement (*ibid.*).

Obtenir un logement convenable peut être particulièrement difficile pour les personnes étudiantes qui n'ont pas de réseaux sociaux bien établis, qui rencontrent des barrières linguistiques et ont de faibles revenus (Mohamed, 2022). Les propriétaires demandent souvent des références ou des garanties de revenu, qui sont particulièrement difficiles à obtenir dans leur situation (Bula, 2022).

Avant la pandémie et l'inflation, la population étudiante internationale rencontrait déjà des obstacles de taille pour se trouver un logement convenable (Calder et al., 2016). La crise du logement abordable a donc exacerbé leur précarité résidentielle déjà existante.

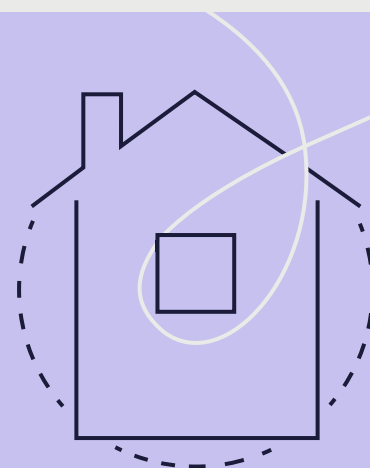


Figure 6.
**Les réalités cachées de la crise du logement
pour la population étudiante internationale**



Note. Inspiré de Bula (2022), Brunet (2022), Mohamed (2022), UTILE (2019) et d'après Vachon et al. (2023).

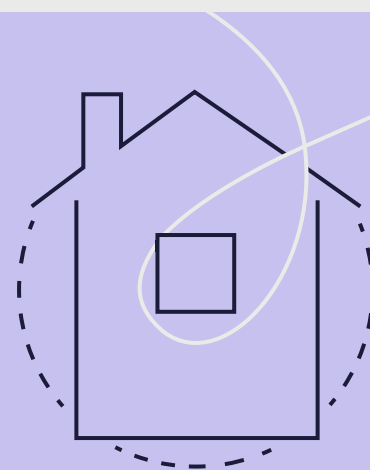
Pistes d'action pour favoriser un logement étudiant abordable



Pour les services à la vie étudiante

- S'associer à des **organismes de droits des locataires** pour offrir à la population étudiante (notamment internationale) de l'**information sur le logement au Québec** : le fonctionnement des baux, la négociation entre les propriétaires et les colocataires, les recours en cas de litige, etc. (Brunet, 2022; FECQ, 2021).
- Faire connaître à la population étudiante **des initiatives de réduction des hausses abusives de loyers** ([Passe-moi ton bail](#), par exemple).
- Créer des **répertoires d'offres locales** de logement, en collaboration avec les autorités municipales et régionales.
- Tenir compte, lors d'interventions individuelles ou de groupe, du **stress lié à la précarité résidentielle**, notamment auprès de la population étudiante vulnérable.

Pistes d'action pour favoriser un logement étudiant abordable



Pour les directions et les gestionnaires d'établissements

- Poursuivre le dialogue avec les gouvernements municipal, provincial et fédéral pour mettre en place une **stratégie structurante de financement de logement social étudiant** (UEQ, 2020), principalement de nouvelles résidences étudiantes (UTILE, 2022b).
- Favoriser la création de **partenariats pour la construction de logements étudiants abordables** avec des partenaires à but non lucratif (Mowreader, 2023b).
- Plaider pour l'**exemption de taxes foncières** accordée pour la construction des résidences pour les cégeps en plus des universités, notamment en région.
- Encourager un meilleur dialogue entre les services de recrutement international et les services à la vie étudiante afin d'**arrimer les stratégies de recrutement aux réalités du marché local du logement** (Brunet, 2022).

Pour le ministère de l'Enseignement supérieur

- Considérer les **coûts réels des loyers**, entre autres, en ciblant un taux d'effort plutôt qu'un montant d'aide fixe (UEQ, 2020).
- Augmenter de manière significative les **dépenses admises liées au logement** dans l'aide financière aux études.

Vers un programme d'aide financière aux études actualisé et structurant

Enjeux



L'une des solutions les plus efficaces pour augmenter l'accessibilité à l'enseignement supérieur et diminuer la précarité financière étudiante réside dans les programmes gouvernementaux d'aide financière aux études (AFE).

Le programme québécois d'AFE est un levier majeur pour aider toute personne souhaitant réaliser un projet d'études et qui n'a pas les ressources suffisantes pour le faire. Il vise ainsi à ce que les ressources financières aient le moins de poids possible dans la décision d'entreprendre un parcours collégial et universitaire (FECQ, 2020).

S'il se fonde sur des principes d'accessibilité qui ont fait leurs preuves, le programme québécois d'AFE pourrait être actualisé en tenant compte de l'évolution de la population étudiante. Trois voies d'actualisation peuvent être envisagées :

- ① **Reconsidérer la durée des études**
- ② **Mieux reconnaître et tenir compte des études à temps partiel**
- ③ **Viser la complémentarité des mesures d'aide financière**

Le programme des « prêts et bourses » au Québec

Communément appelé le « programme de prêts et bourses » (*voir Note 1*), le programme vise à permettre à des étudiantes et étudiants québécois dont les ressources financières sont insuffisantes, de poursuivre leurs études à temps plein (MES, 2021). Pour ce faire, il accorde un prêt à un taux d'intérêt préférentiel (sous forme de versements mensuels) à la personne étudiante qui en fait la demande, en analysant notamment :

- ① Sa contribution financière aux études en proportion de ses moyens ;
- ② La contribution parentale, de la personne conjointe ou répondante ;
- ③ Sa situation familiale (enfants à charge ou non).

En plus de ces contributions, les dépenses « normalement liées à la poursuite des études » (logement, alimentation, vêtements, transport, etc.) sont prises en compte dans le calcul. Si le prêt est insuffisant pour couvrir l'ensemble des besoins de la personne étudiante, une bourse est accordée (*ibid.*).

Le gouvernement assure le paiement des intérêts sur le prêt contracté pendant les études. Au terme de celles-ci, la personne étudiante doit commencer à rembourser sa dette d'études (capital et intérêts) (*ibid.*).

Des mesures d'aide au remboursement — programmes de remise de dette ou de remboursement différé, par exemple — lui sont offertes.

Reconsidérer la durée des études

L'une des avenues pour actualiser le programme d'AFE consiste à revoir la façon de tenir compte de la durée des études en enseignement supérieur, en 2023.

Dans le programme d'AFE actuel, la « période d'admissibilité » aux prêts correspond à la durée prévue des études, à laquelle on ajoute 15 mois. Quant à celle de la bourse, elle correspond à la durée prévue des études, à laquelle on ajoute 6 mois (Gouvernement du Québec, 2021).

¹ Par souci de vulgarisation, nous privilégions l'expression « programme québécois d'aide financière aux études » pour englober à la fois le Programme de prêts et bourses pour des études à temps plein et le Programme de prêts pour des études à temps partiel, distincts dans la loi constitutive sur l'aide financière. Les enjeux spécifiques à cette distinction sont discutés plus loin dans cette section.

La durée prévue versus la durée réelle des études

Tableau 1.

Périodes d'admissibilité au programme d'aide financière aux études du Québec, par niveau d'études

Niveau d'études	Durée prévue des études	Nombre de mois d'admissibilité à un prêt	Nombre de mois d'admissibilité à une bourse
Études en formation professionnelle	20 mois	35 mois	Les 26 premiers mois
Études collégiales (formation préuniversitaire)	18 mois	33 mois	Les 24 premiers mois
Études collégiales (formation technique)	27 mois	42 mois	Les 33 premiers mois
Études universitaires de 1 ^{er} cycle	24 mois	39 mois	Les 30 premiers mois
Études universitaires de 2 ^e cycle	16 mois	31 mois	Les 22 premiers mois
Études universitaires de 3 ^e cycle	32 mois	47 mois	Les 38 premiers mois

Note. Adapté de Gouvernement du Québec (2023b).

À titre d'illustration, une personne étudiante inscrite aux études collégiales à temps plein en formation préuniversitaire est admissible au programme d'AFE selon les balises suivantes :

- Durée prévue des études: 18 mois
- Nombre de mois d'admissibilité à un prêt: 33 mois (18 mois + 15 mois)
- Nombre de mois d'admissibilité à une bourse: 24 mois (18 mois + 6 mois)

Cela signifie qu'une personne qui souhaite être admissible à des bourses durant ses études préuniversitaires collégiales doit avoir complété son programme en deux ans, selon la « durée prévue ».

Or, seulement 38 % de la population étudiante obtient son diplôme collégial préuniversitaire en 2 ans (Institut de la statistique du Québec, 2019). Ce taux passe à 64 % en trois ans et 71 % en quatre ans.

Il serait donc pertinent de développer de nouvelles manières de calculer la durée prévue des études, notamment au niveau collégial où le taux d'obtention d'une sanction d'études préuniversitaires est en baisse depuis une dizaine d'années (*ibid.*).

Qu'en est-il aux cycles supérieurs ?

La durée des études constitue également un enjeu pour les personnes étudiantes inscrites aux cycles supérieurs. Pour celles qui accèdent à des bourses des organismes subventionnaires, ces dernières sont de courte durée : au Québec, celles pour la maîtrise sont d'une durée de 2 ans et celles pour le doctorat financent une personne étudiante pendant 4 ans, alors que la durée moyenne des études doctorales est de 5,3 ans (Gouvernement du Québec, 2020). Au doctorat, le taux de diplomation est d'ailleurs à son maximum lorsque la personne étudiante se consacre entièrement à son projet de formation (Bonin, 2021), d'où l'importance d'un financement de la *durée totale des études*.

Alors que les bourses des Fonds de recherche ont récemment été bonifiées (Fonds de recherche du Québec, 2023), celles des organismes fédéraux subventionnaires sont du même montant sans indexation depuis 2003, soit vingt ans (Laframboise et al., 2023). Selon le Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche, le soutien actuel aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs, soit la relève de la communauté scientifique, serait à un « point de rupture » (Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche, 2023).

Cette stagnation des fonds a des impacts sur la sécurité financière des personnes aux études aux cycles supérieurs, en particulier la population étudiante internationale, les membres des communautés historiquement sous-représentées et celles qui ont des personnes à charge (Laframboise et al., 2023).

Les réalités étudiantes hétérogènes: le cas du régime à temps partiel

Plusieurs raisons peuvent motiver le choix d'étudier à temps partiel: requalification professionnelle, santé mentale, situation familiale, proche aidance, etc. Au sein des dix établissements universitaires du réseau de l'Université du Québec, près de 45 % de l'ensemble des étudiantes et étudiants, peu importe le cycle ou le type de programme, étaient inscrits à temps partiel à la session d'automne 2022 (Université du Québec, 2023a).

Sur le plan législatif, le programme québécois d'AFE comporte deux régimes distincts — « temps plein » et « temps partiel » — qui offrent peu de flexibilité sur le plan de l'interprétation des réalités étudiantes actuelles.

Afin de tenir compte davantage de la diversité des parcours étudiants, notamment ceux à temps partiel, plusieurs avenues sont possibles, dont les suivantes:

1 Ajouter des dispositions d'exception à la Loi sur l'aide financière aux études

But: Inclure davantage de personnes réputées aux études à temps plein alors qu'elles étudient à temps partiel, selon des critères à déterminer.

Risque: La multiplication de cas particuliers et la complexification considérable de la gestion du programme d'AFE.

2 Modifier la Loi sur l'aide financière aux études

But: Assouplir le programme afin de permettre aux personnes à temps partiel d'obtenir des bourses, par exemple.

Risque: Le renforcement d'une vision « utilitariste » (Del Rey, 2010) de l'enseignement supérieur selon laquelle les études sont essentiellement une formation préparatoire au marché du travail, ainsi que d'une « logique incitative » (Leclerc et Sachs, 2020) du travail à temps plein pendant les études.

La question de fond est la suivante: quels fondements — le travail ou les études à temps plein — doit-on privilégier dans un programme d’AFE?

Le programme québécois actuel fournit une aide financière aux personnes étudiantes qui souhaitent réaliser un projet d’études mais qui n’ont pas les ressources financières pour financer un tel projet. Le poids des études est donc plus important dans l’arbitrage entre le temps de travail et le temps d’études (Bouchard St-Amant et Fortier-Martineau, 2021).

En effet, certains montants d’aide sont progressivement réduits en fonction du revenu gagné, ce qui peut diminuer l’intérêt à travailler. En revanche, si le programme d’AFE fournissait une aide aux personnes étudiantes qui travaillent, il ne serait plus de type redistributif (Bouchard St-Amant et Morin, 2021).

Améliorer le programme d’AFE est donc complexe. Il s’agit de tenir compte des personnes étudiantes qui travaillent, tout en soutenant, sur le plan financier, celles qui sont moins favorisées et qui souhaitent se consacrer entièrement à leurs études à temps plein.

Viser la complémentarité des programmes et mesures

En plus du programme québécois d'AFE et des organismes subventionnaires provincial et fédéral, l'aide financière peut provenir des établissements d'enseignement supérieur eux-mêmes. Or, plutôt que de se cumuler, il arrive que certaines bourses empêchent de bénéficier de celles des programmes gouvernementaux, et ce, au détriment des personnes étudiantes en situation de précarité financière. Au-delà d'un certain montant en bourses d'études d'un établissement ou organisme, le calcul de l'aide financière gouvernementale est affecté négativement. Les règles différentes entre les paliers fédéral et provincial complexifient également la situation.

Un meilleur arrimage entre les aides financières de tous les paliers gouvernementaux et des différents organismes et établissements constitue un pas important vers une approche structurante de l'aide financière aux études.

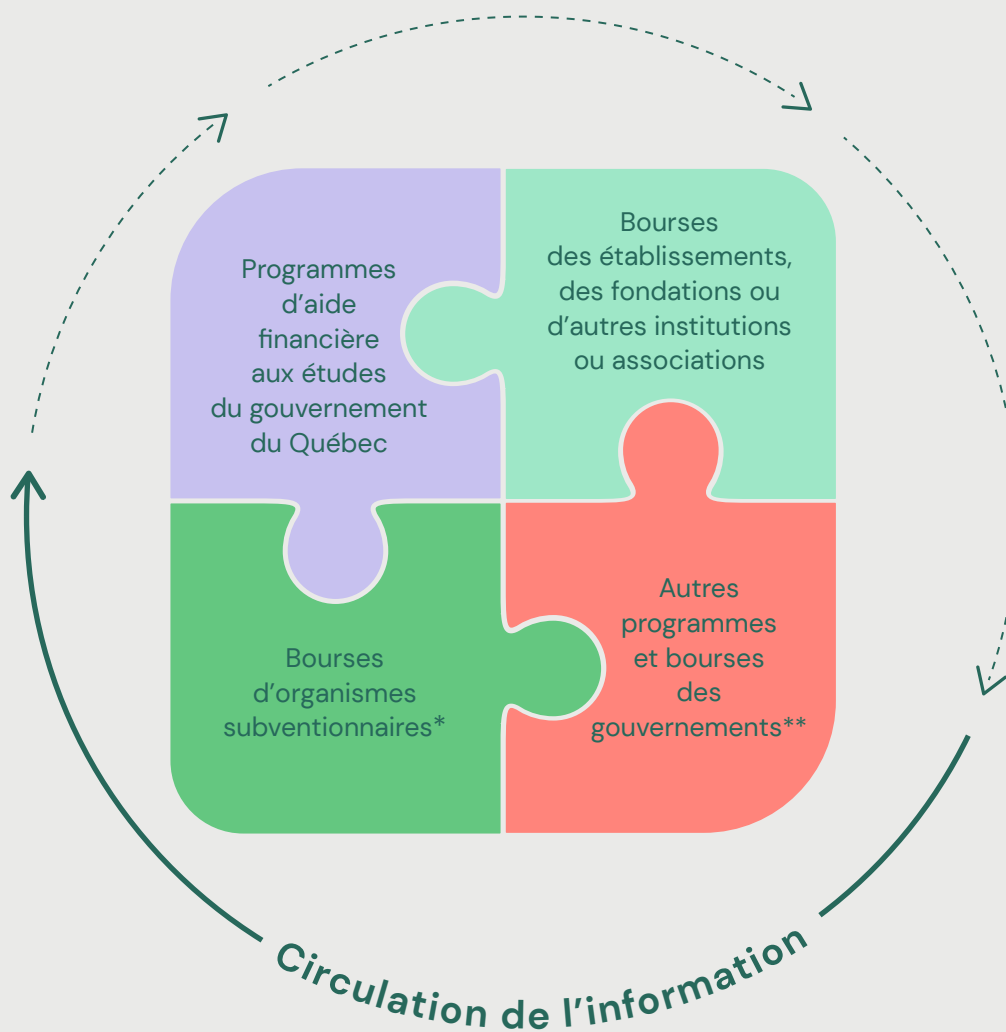
Au-delà des initiatives des différents gouvernements en place, une **vision structurante de l'aide financière aux études** offrirait ainsi une certaine protection de la population étudiante par rapport aux programmes ponctuels et dépendants des orientations politiques gouvernementales. Bien que des initiatives de bourses bénéficient à certaines personnes étudiantes — les bourses [Perspective](#), par exemple (Université du Québec, 2023b) — elles pourraient être envisagées à long terme et conçues en tenant compte de la diversité des réalités étudiantes, et non strictement des besoins actuels du marché du travail.

Certains programmes de bourses s'appuient sur une vision différente – le besoin de main-d'œuvre dans des programmes ciblés, par exemple – que celle du programme d'AFE, géré par le ministère de l'Enseignement supérieur et fondée sur l'accessibilité du plus grand nombre de personnes étudiantes dans les établissements d'enseignement supérieur (voir l'encadré *Le programme des « prêts et bourses » au Québec* p. 22).



Figure 7.

Vision structurante de l'aide financière aux études



*CRSH, CRSNG, FRQNT, FRQSC, FRQS, IRSC **Bourses Perspective, PAAS Réussir, PAFFARC, REEP, etc.

Enfin, une vision structurante de l'aide financière aux études devrait s'appuyer sur une solide communication entre les acteurs de l'enseignement supérieur : ministères, paliers gouvernementaux, établissements, etc. L'information sur l'aide offerte à la population étudiante doit circuler par et pour l'ensemble du personnel œuvrant pour la réussite, et non seulement dans les services d'aide financière des établissements. Une personne responsable de stages, par exemple, devrait être au courant de la prime d'éloignement offerte aux étudiantes et étudiants. De même, les services d'aide psychologique devraient pouvoir soutenir une personne étudiante en évaluant son niveau de détresse financière et les différents soutiens possibles.

Pistes d'action pour un programme d'aide financière actualisé et structurant



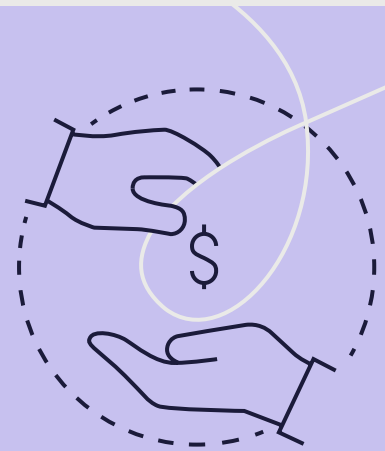
Pour les responsables de l'aide financière dans les établissements

- Considérer, dans la démarche d'actualisation de l'aide financière aux études, à la fois les **réalités étudiantes hétérogènes** et le **poids respectif des études et du travail** (Bouchard St-Amant et Fortier-Martineau, 2022).
- Miser sur la **complémentarité des bourses** à tous les paliers gouvernementaux, entre les ministères et entre les établissements.
- Privilégier une **approche structurante** de l'aide financière aux études, indépendamment des visions gouvernementales variables, des réorganisations de services et de la gestion de programmes de bourses.
- Explorer la possibilité de réaliser des **projets pilotes au sein du programme d'AFE** (Bouchard St-Amant, 2020), afin d'expérimenter des façons de s'adapter à de nouvelles réalités étudiantes et d'assouplir davantage le programme.
- **Prolonger la durée de l'aide financière** de manière cohérente à l'allongement réel des études (Heinrich et al., 2023).
- Faire preuve de plus de **transparence**, de **clarté** et de **cohérence dans les programmes de bourses**, notamment sur le plan des critères d'admissibilité.

Pour les organismes subventionnaires de la recherche (fédéral et provincial)

- Augmenter le nombre, le montant et l'accessibilité des bourses pour la **population étudiante des cycles supérieurs** (Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche, 2023).

Pistes d'action pour un programme d'aide financière actualisé et structurant



Pour les directions et gestionnaires d'établissements

- Augmenter les budgets alloués pour les **ressources humaines et matérielles des bureaux de l'aide financière dans les établissements**, incluant le personnel technique et professionnel, pour répondre aux besoins complexes de la population étudiante.
- **Consolider les canaux de communication entre les différents secteurs, services et directions** qui touchent directement ou indirectement à l'aide financière aux études (services de placement des stages, services psychologiques, services administratifs pour la population étudiante internationale, etc.).
- Désigner une **personne répondante sur la question de l'accessibilité financière pour siéger à un comité de la réussite** de l'établissement, afin de tenir davantage compte de ce déterminant de la réussite.
- Assurer une **meilleure communication** entre le personnel du programme d'aide financière et le personnel gérant les concours de bourses, le dépannage et d'autres formes d'aide.
- Développer l'offre de bourses des établissements en **axant sur l'accessibilité et la persévérance aux études** (Comité intersectoriel étudiant des Fonds de recherche du Québec, 2022).
- Mener davantage de **travaux de recherche institutionnelle sur les réformes possibles du programme d'AFE**, notamment l'impact des prêts sur la persévérance ou sur la pertinence de la structure actuelle d'aide (Bouchard St-Amant, 2020).

Une rémunération étudiante en lien avec les études

Enjeux



Le travail rémunéré pendant les études a connu une progression fulgurante au Québec depuis les années 1980, de manière concomitante au développement de la société de consommation (Roy, 2008). Environ les deux tiers des personnes étudiantes de niveau collégial et universitaire ont un emploi (Bonin et Girard, 2017; Gaudreault et al., 2019), principalement à temps partiel et dans le secteur des services (Institut de la statistique du Québec, 2019).

Travailler pendant les études : le nombre d'heures compte

L'emploi étudiant à temps partiel possède des avantages : subvenir soi-même à ses besoins (Gaudreault et al., 2019) ou encore acquérir des compétences comme la capacité de travailler en équipe ou de communiquer, développer son sens des responsabilités, etc. (Réseau réussite Montréal, s. d.).

La plupart des recherches montrent toutefois qu'à partir d'un certain seuil — entre 15 et 25 heures travaillées —, l'emploi étudiant rémunéré peut nuire à la persévérance et à la réussite (Remenick et Bergman, 2021).

En effet, plus une personne étudiante travaille, moins elle est susceptible de consacrer du temps à ses études (Réseau réussite Montréal, 2023). Les conséquences négatives d'un surplus de travail pendant les études peuvent inclure, entre autres, une réduction du temps de sommeil, une augmentation de l'anxiété, des conflits d'horaire et une réduction des options de choix de cours (Remenick et Bergman, 2021).

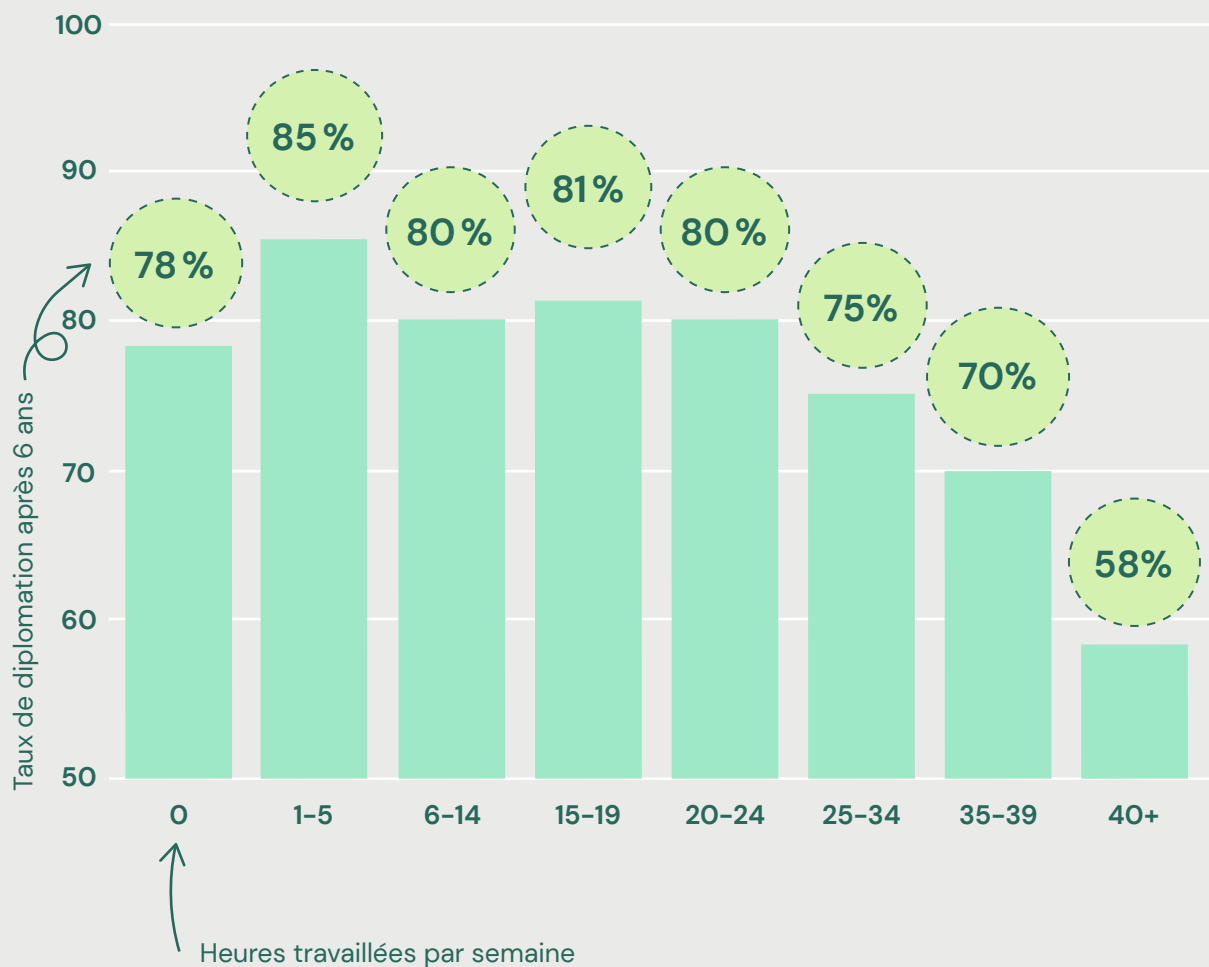
Le **seuil maximal du nombre d'heures travaillées** est assez large – entre 15 heures et 25 heures – car l'effet négatif du travail rémunéré dépend de plusieurs facteurs : enfants à charge, handicap, proche aidance, etc. Dans le cas des personnes issues de milieux défavorisés, par exemple, la conciliation études-travail n'est pas un choix et implique de plus longues heures de travail rémunéré pour s'assurer une source de revenus (Tremblay et Alberio, 2014).

À titre d'exemple, les personnes inscrites au baccalauréat à temps plein qui travaillent entre 1 et 5 heures par semaine ont un taux de diplomation de 85 % (Bonin, 2021). Chez celles qui travaillent entre 6 et 24 heures par semaine, il se situe encore tout de même autour de 80 %. C'est à partir de 25 heures de travail rémunéré par semaine qu'elles deviennent davantage à risque de ne pas compléter leur programme d'études (*ibid.*).



Figure 8.

Taux de diplomation des personnes inscrites au baccalauréat à temps plein en fonction du nombre d'heures travaillées par semaine (réseau de l'Université du Québec)



Note. Adapté de Bonin (2021).

Un emploi étudiant lié au domaine d'études

L'expérience du monde du travail apporte de nombreux avantages si elle est en lien avec le domaine d'études de la personne étudiante (Heinrich et al., 2023). Elle peut lui permettre d'appliquer les connaissances acquises en classe à des situations de la vie réelle (Remenick et Bergman, 2021), ce qui peut contribuer à la réussite scolaire (Brint et Cantwell, 2010). Un des principaux bénéfices d'un emploi rémunéré dans son domaine d'études est de développer diverses compétences en vue de sa future insertion socioprofessionnelle (Darolia, 2014).

Une expérience dans son domaine de formation favorise l'engagement de la personne étudiante envers ses études, tout en étant complémentaire au processus d'apprentissage.

« À nombre d'heures comparables, les taux de diplomation sont plus élevés lorsque l'emploi est en lien avec le projet de formation. »

(Bonin, 2020)

À l'inverse, plus un emploi à temps partiel est éloigné du domaine d'études et excède le seuil maximal d'heures travaillées, soit 20 à 25 h/semaine, plus le temps consacré aux études est réduit (Belghith, 2015). Le risque est alors élevé de nuire au « métier d'étudiant », c'est-à-dire l'apprentissage de contenus académiques, mais également l'acquisition des règles explicites et implicites de fonctionnement de l'enseignement supérieur, notamment en début de parcours (*ibid.*).

Des avantages de l'emploi étudiant dans le domaine d'études:

- **Mieux se connaître**, avec ses forces et ses limites (Roy, 2008);
- Renforcer son **sens des responsabilités** et son **autonomie** (*ibid.*);
- Se familiariser avec la réalité du marché du travail, sa culture et ses exigences (Réseau réussite Montréal, 2023);
- Obtenir une **valorisation** et une **reconnaissance** (*ibid.*);
- S'identifier à des **modèles significatifs** (Réseau réussite Montréal, s. d.);
- Établir un **réseau de contacts** dans le monde du travail (Remenick et Bergman, 2021; Vultur, 2023);
- Acquérir des **expériences de travail** en lien avec sa profession avant la diplomation (*ibid.*);
- S'assurer une **transition plus harmonieuse** vers le marché du travail en tant que personne diplômée (*ibid.*).

La question des stages

L'expérience du monde du travail pendant les études peut prendre la forme d'un stage ou s'inscrire dans le cadre de programmes d'alternance travail-études (Gouvernement du Québec, 2023), plus répandus en formation technique de niveau collégial ou en formation universitaire professionnalisante (sciences infirmières, psychologie, génie, etc.). À cet égard, l'Assemblée nationale a récemment adopté à l'unanimité une motion pour la rémunération des stages étudiants, qui demande au gouvernement de reconnaître le statut de « salarié » aux personnes étudiantes stagiaires du secteur public (Assemblée nationale, 2023).

Portant sur la notion de salaire ou de compensation, les négociations actuelles sur la rémunération des stages mettent en lumière les conditions de précarité financière et de surcharge dans lesquelles évolue la population étudiante, dans un contexte d'inflation.

En effet, plusieurs personnes étudiantes doivent effectuer un stage **non rémunéré**, en plus d’occuper un emploi à temps partiel pour subvenir à leurs besoins. C’est le cas des stages relevant du secteur public dans des domaines à « prédominance féminine » (MES, 2019) : soins infirmiers, enseignement, éducation spécialisée, travail social, psychoéducation, orthophonie, etc. La plupart des stages relevant du secteur privé dans des domaines à « prédominance masculine » (sciences, ingénierie, technologies) sont quant à eux bien rémunérés, soit autour de 20\$/heure (Faculté des sciences et de génie de l’Université Laval, 2021). Les stages ministériels en génie sont également rémunérés.

Rémunérer sous forme de compensation ou de salaire les stages du domaine public et à prédominance féminine permettrait non seulement de revaloriser les professions du secteur public et d’éviter l’exode vers le secteur privé de certaines professions (UEQ, 2021), mais aussi d’assurer davantage d’équité des genres (FECQ, 2022) sur le plan des conditions socioéconomiques de réussite en enseignement supérieur.

La surcharge des rôles : l’exemple des étudiantes parents

Certaines personnes étudiantes sont plus vulnérables à la précarité financière, mais également à la surcharge de rôles (études, parentalité, stages, travail, proche aide, etc.) (Gaudreault et al., 2019 ; Tremblay et Alberio, 2014).

Les personnes étudiantes ayant des responsabilités familiales — majoritairement des femmes — sont l’un des groupes les plus vulnérables à cette surcharge de rôles de vie.

À titre d'exemple, de nombreuses personnes aux études collégiales affirment concilier difficilement leurs études et leur emploi (45 %), comparativement à celles sans responsabilités familiales (27 %) (Gaudreault et al., 2019).

Il est à noter que les personnes étudiantes ayant des enfants à charge sont généralement plus âgées que les autres, ont un horaire de travail moins flexible et sont soumises à une pression psychologique élevée (*ibid.*). Elles pensent plus souvent (24 %) à mettre un terme à leurs études que la population étudiante sans enfants (12 %) (*ibid.*).

Plus elles s'investissent dans ces deux rôles de vie (études et travail), plus elles risquent de se retrouver dans une situation de « conflits interrôles », soit que les sphères des études ou du travail interfèrent l'une sur l'autre (Doucet, 2014). Ces conflits interrôles impliquent une augmentation de la fatigue et de la détresse psychologique, ainsi qu'une diminution du bien-être général (*ibid.*).

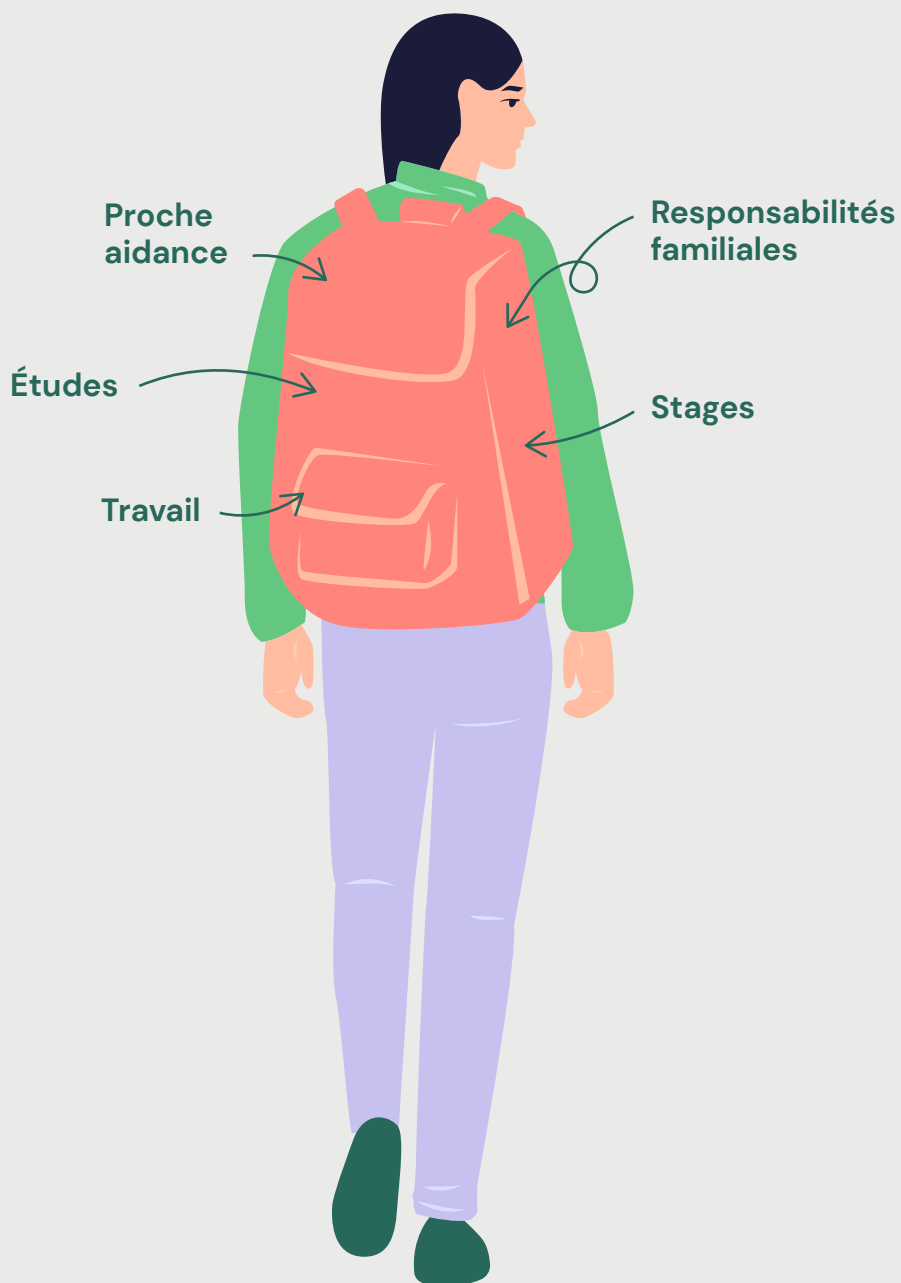
Ces étudiantes parents affirment également rencontrer des difficultés lors de la réalisation de leur stage d'études : elles doivent souvent concilier le travail rémunéré, la vie familiale et les stages (St-Hilaire, 2023). Comme mentionné précédemment, la plupart des stages dans les secteurs à prédominance féminine ne sont pas rémunérés.

La rémunération ou la compensation des stages permettraient donc à cette population étudiante de réduire leur nombre d'heures en emploi pendant qu'elles sont en période d'apprentissage expérientiel (*ibid.*), et favoriser ainsi des conditions propices à leur réussite.



Figure 9.

Surcharge des rôles : un sac à dos qui pèse lourd sur la réussite



Note. Inspiré de Gaudreault et al. (2019), St-Hilaire (2023) et Tremblay et Alberio (2014).

Pistes d'action pour favoriser une rémunération étudiante soutenant la réussite



Pour les services à la population étudiante, en particulier les services de placement et d'emploi

- Guider les personnes étudiantes **vers des emplois le plus près possible de leur domaine d'études** pour en tirer les bénéfices relatifs au développement des compétences et à l'insertion socioprofessionnelle future (Heinrich et al., 2023; Neyt et al., 2019).
- Faire connaître davantage **le rôle des conseillères et conseillers** en emploi dans l'employabilité et la transition vers le marché du travail, peu connu par la population étudiante (Bohl et al., 2017; CAPRES, 2021; Remenick et Bergman, 2021).
- Poursuivre le dialogue avec **les employeurs pour les sensibiliser à la conciliation travail-études** — notamment la flexibilité des horaires (Gaudreault et al., 2019) — et pour valoriser les études chez la population étudiante qui travaille à temps partiel (Réseau réussite Montréal, 2023).
- Être à l'écoute des **signes de surcharge ou d'épuisement** chez les étudiantes et les étudiants, particulièrement celles et ceux issus de milieux défavorisés (Réseau réussite Montréal, 2023).
- Créer des **campagnes de sensibilisation** à la conciliation travail-études en priorisant les études (*ibid.*).

Pistes d'action pour favoriser une rémunération étudiante soutenant la réussite



Pour les directions et gestionnaires d'établissements

- **Valoriser l'enseignement supérieur et la diplomation** pour faire contrepoids à la pression exercée par la pénurie de main-d'œuvre (Réseau réussite Montréal, s. d.).
- Poursuivre le dialogue avec les autorités gouvernementales au sujet de la **rémunération ou la compensation financière des stages d'études**.
- Participer aux **discussions multipartites pour mieux comprendre la réalité étudiante des stages** : ordres professionnels, Commission des partenaires du marché du travail, établissements d'enseignement supérieur, associations étudiantes, etc.
- Développer davantage de **programmes coopératifs d'alternance travail-études** au niveau collégial et universitaire, notamment dans des programmes en sciences humaines et sociales en collaboration avec des ministères, groupes communautaires et organismes publics et parapublics (CAPRES, 2021).
- Créer des **emplois sur le campus** afin de favoriser — notamment chez la population étudiante internationale — le développement de relations sociales, le sentiment d'appartenance envers l'établissement fréquenté (Nuñez et Sansone, 2016 ; Rossmann et Trolan, 2020) et une expérience étudiante globale positive (Lang, 2012).
- Créer un **comité institutionnel qui se penche sur la réalité socioéconomique** des personnes étudiantes ayant des responsabilités familiales dans le but d'améliorer leurs conditions de réussite.
- Mener des **recherches institutionnelles** sur les populations étudiantes vulnérables à la surcharge dans la conciliation travail-études-famille (Tremblay, 2023).

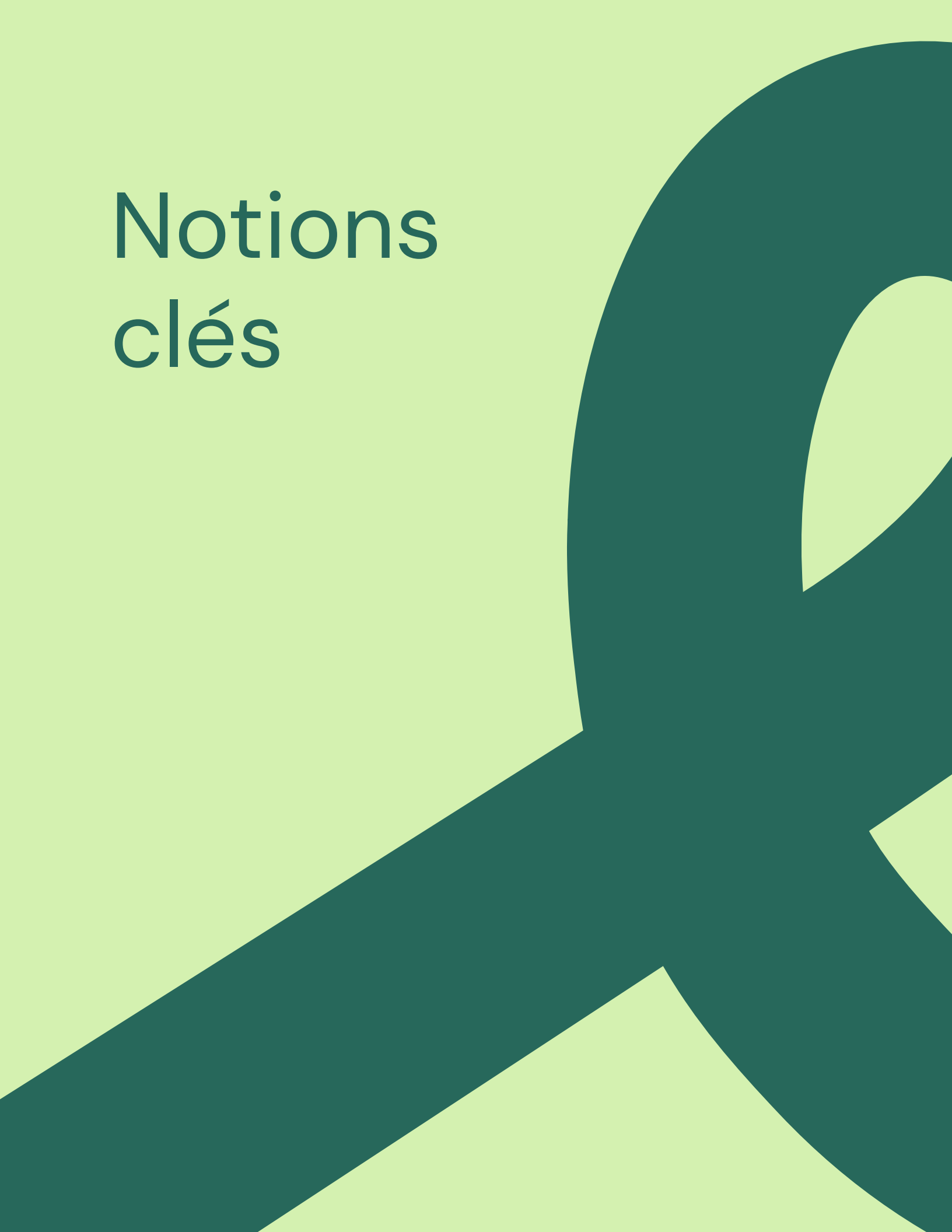
Pistes d'action pour favoriser une rémunération étudiante soutenant la réussite



Pour le ministère de l'Enseignement supérieur

- **Soutenir les établissements** dans le cadre du Programme études-travail destiné à la population étudiante internationale.
- **Augmenter le budget alloué** au Programme études-travail afin d'augmenter le nombre d'emplois étudiants subventionnés sur les campus.

Notions clés



L'insécurité alimentaire, de quoi parle-t-on ?

Notions clés



Le phénomène de l'insécurité alimentaire est en hausse au Québec et ailleurs dans le monde dans les dernières années (Observatoire québécois des inégalités, 2022), notamment chez la population étudiante.

Une récente enquête de l'University of California, menée auprès d'étudiantes et d'étudiants de premier cycle (Mowreader, 2023c), révèle que :

- ⊗ 42 % n'ont pas les moyens financiers de manger des repas équilibrés ;
- ⊗ 24 % déclarent avoir une « sécurité alimentaire très faible » ;
- ⊗ 33 % affirment ne pas manger à leur faim lors des repas (*ibid.*).

Le même constat est effectué de l'autre côté de l'Atlantique : en Belgique, 40 % des personnes étudiantes interrogées dans le cadre d'une recherche sur leurs conditions de vie rencontrent des problèmes financiers au point où les plus précarisées n'ont pas les moyens de s'offrir un repas complet tous les deux jours (Sonecom, 2019).

Un problème d'accès

L'insécurité alimentaire renvoie à un « accès inadéquat ou incertain aux aliments en raison d'un manque de ressources financières » (INSPQ, 2018). Le terme « accès » fait référence à une double dimension, économique et physique (CIUSSS de la Capitale-Nationale, s. d.):



Économique, soit un accès à des aliments sains (fruits et légumes, viandes et substituts, etc.) à un coût « raisonnable », c'est-à-dire accessible à la population étudiante ;



Physique, soit un accès à des marchés d'alimentation, notamment à proximité des établissements d'enseignement supérieur.

Il est généralement admis qu'une personne étudiante vit de l'insécurité alimentaire parce qu'elle n'a pas les ressources financières pour se payer des aliments nutritifs. Par ailleurs, il est moins connu que **le fait de vivre éloigné de lieux de distribution alimentaire abordables** peut être l'une des causes du phénomène (INSPQ, 2013). En effet, les supermarchés à grande surface — où les aliments sont moins chers — sont souvent situés dans des zones peu accessibles à pied, à vélo ou en transport en commun, moyens principaux de mobilité urbaine de la population étudiante.

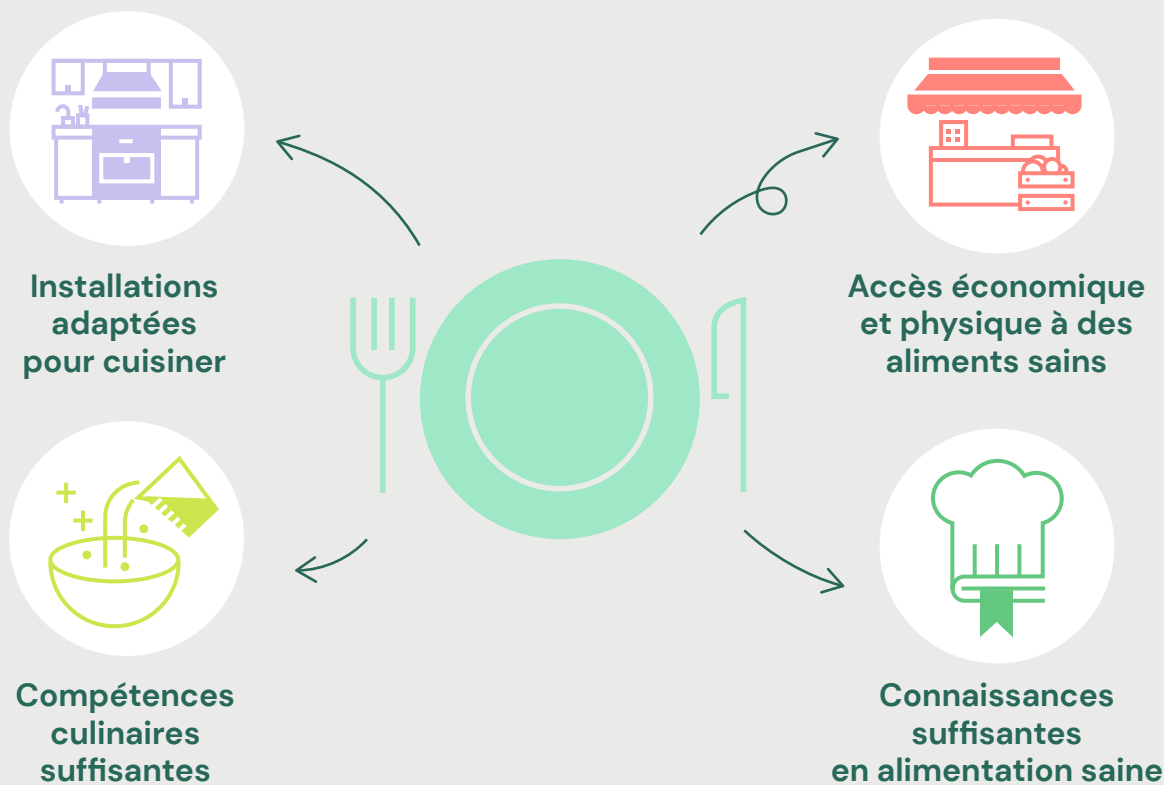
L'insécurité alimentaire est également reliée à de nombreux marqueurs d'inégalités socioéconomiques: elle est, par exemple, **associée aux personnes locataires plutôt que propriétaires** (Polsky et Gilmour, 2020; Tarasuk et Mitchell, 2020). Rappelons que la grande majorité des personnes étudiantes sont locataires.

Des conditions et des compétences

En plus des moyens financiers lui permettant de payer les dépenses liées à une alimentation saine, une personne étudiante doit pouvoir bénéficier de conditions et de compétences qui lui permettent de s'alimenter adéquatement (CIUSSS de la Capitale-Nationale, s. d.). Il s'agit, par exemple :

- ⊗ D'**installations appropriées** dans lesquelles il est possible de cuisiner des repas ;
- ⊗ Des **connaissances** suffisantes pour effectuer des choix éclairés en matière d'aliments sains et nutritifs disponibles ;
- ⊗ Des **compétences** pour préparer, cuisiner et conserver des aliments (Laban et al., 2020).

Figure 10.
Sécurité alimentaire: les conditions gagnantes



Note. Inspiré de CIUSSS de la Capitale-Nationale (s. d.) et Laban et al. (2020).

D'autres facteurs peuvent également être à l'origine de l'insécurité alimentaire et la perpétuer ; par exemple, des problématiques qui affectent le revenu comme la dépendance (alcool, drogue, jeu compulsif) et des **problèmes de santé mentale** (INSPQ, 2018).

Enfin, l'insécurité alimentaire peut découler d'une situation particulière où les revenus sont réduits : séparation, maladie, handicap, perte d'emploi, naissance d'un enfant, prise en charge d'un parent ou déménagement peuvent avoir une incidence sur la situation financière d'une personne étudiante. Toute dépense imprévue (soins dentaires, augmentation de loyer, appareils électroménagers à remplacer, etc.) peut également engendrer une diminution des dépenses pour l'alimentation.

Des effets sur la réussite

Une personne étudiante qui vit de l'insécurité alimentaire risque davantage de souffrir de **problèmes de santé physique**, mais également de **santé mentale** comme l'anxiété, la détresse psychologique ou la dépression majeure (Pourmotabbed et al., 2020).

Sur le plan des études, elle risque de **manquer de concentration et d'énergie** pour accomplir des tâches soutenues sur une longue période, ce qui peut se répercuter sur le rendement académique (CIUSSS de la Capitale-Nationale, s. d.). En effet, en situation d'insécurité alimentaire, le **risque d'échec** aux examens augmente : l'occupation première de la personne n'est plus d'étudier, mais de chercher des moyens de subvenir à ses besoins vitaux (Disch, 2023).

La personne étudiante en situation d'insécurité alimentaire risque aussi de développer une faible estime de soi, ainsi que de vivre de l'isolement et de l'exclusion sociale (CIUSSS de la Capitale-Nationale, s. d.).

Cette baisse d'estime de soi peut être amplifiée par la **stigmatisation** découlant de préjugés tenaces sur l'insécurité alimentaire.

Au-delà des stéréotypes

L'alimentation est souvent reléguée au second plan dans les recherches sur la précarité financière étudiante (Sonecom, 2019). En effet, le stéréotype de la personne étudiante ayant volontairement une alimentation déséquilibrée est fortement ancré (Disch, 2023). Mal se nourrir constituerait une étape normale dans la vie d'une personne étudiante, souvent en transition vers l'âge adulte.

L'imaginaire de la jeune personne étudiante aidée par ses parents continue d'être largement partagé, tout comme celui de l'« étudiant famélique » qui normalise une alimentation peu variée pendant les études (Maynard et al., 2018).

Ce stéréotype contribue à invisibiliser une réalité plus sombre qui est en croissance : l'insécurité alimentaire étudiante. Ce type de préjugés peut également faire en sorte que la personne étudiante se sente stigmatisée (Université Laval, s. d.) et qu'elle hésite à demander de l'aide auprès de ressources offertes à la population en général, notamment aux banques alimentaires. En effet, la population étudiante en enseignement supérieur — rarement prise en compte dans les différentes enquêtes de santé publique sur l'insécurité alimentaire — peut se sentir privilégiée d'être aux études par rapport à d'autres groupes de la population (personnes assistées sociales, familles monoparentales, etc.) et penser que ces ressources ne lui sont pas destinées.

L'une des avenues à considérer pour diminuer ces préjugés et éviter la stigmatisation est de sensibiliser l'ensemble des communautés collégiale et universitaire à l'existence de l'insécurité alimentaire chez la population étudiante, à ses effets néfastes sur les études et la réussite, ainsi qu'aux ressources disponibles pour y remédier (Savoie-Roskos et al., 2023).

L'endettement étudiant, de quoi parle-t-on ?

Notions clés



Deux principaux types d'endettement existent chez la population étudiante :

- ① Les dettes d'études découlant des prêts contractés dans le cadre du programme d'aide financière aux études.
- ② Les dettes associées à l'utilisation du crédit à la consommation (cartes et marges de crédit, prêts personnels, etc.).

En quoi la distinction entre l'endettement auprès du gouvernement (les prêts étudiants) et l'endettement auprès d'organisations privées (les cartes et marges de crédit) est importante dans l'analyse de l'endettement étudiant (Fiset et Pugliese, 2021) ?

Les « prêts étudiants »

La situation d'endettement — découlant de ce qu'on nomme communément les « prêts étudiants » — est demeurée relativement stable depuis 2000. En effet, la proportion de personnes diplômées ayant une dette d'études à la fin de leur programme demeure sensiblement la même, soit entre 40 % et 50 %, selon le niveau de diplomation (Galarneau et Gibson, 2020). Une exception à cette règle concerne les personnes étudiantes de certains programmes — droit, médecine, administration des affaires, etc. —, qui ont vu leur niveau d'endettement augmenter entre 2000 et 2015 (Fiset et Pugliese, 2021).

Le crédit massifié

Par ailleurs, le deuxième type d'endettement — découlant de l'utilisation du crédit à la consommation — est de plus en plus important chez la population étudiante (Guay-Boutet, 2018).

Les dettes de sources non gouvernementales privées ont connu une croissance marquée depuis 2000 (Fiset et Pugliese, 2021). Le montant moyen de ce type de dettes augmente, de même que la proportion des personnes étudiantes qui y a recours (*ibid.*).

En mars 2023, la société d'évaluation de la cote de crédit Equifax estimait à 8,4 % l'augmentation du niveau d'endettement non hypothécaire pour la génération des millénariaux (actuellement âgée de 25 à 39 ans). Cette hausse serait attribuable à l'utilisation accrue du crédit à la consommation. Le taux de défaillance des cartes de crédit, soit le non-paiement à la date prévue, du groupe des 18 à 25 ans a quant à lui grimpé de près de 31 % par rapport à l'année précédente, comparativement à 17 % pour l'ensemble de la population (La Presse canadienne, 2023).

Au Québec, environ 90 % des personnes étudiantes
des trois cycles universitaires possèdent une ou deux
cartes de crédit (Cloutier et Roy, 2020).

Cet accès au crédit a été facilité par le marketing ciblé de produits financiers destinés à chaque segment de la population, notamment la population étudiante (Guay-Boutet, 2018). En 2017, le montant moyen de ce type de dette pour la génération Z (nés après 1994, c'est-à-dire moins de 29 ans au moment d'écrire ces lignes) était de 6 871 \$, soit une augmentation de près de 23 % (Transunion, 2019, dans Cloutier et Maltais-Proulx, 2022).

Ainsi, même si peu de recherches récentes au Québec ont porté sur l'influence des compagnies de crédit et des institutions financières sur la population étudiante, « leur rôle dans l'endettement des étudiants semble substantiel » (*ibid.*, p. 196) :

« La majorité des [personnes étudiantes] est inexpérimentée, et leur niveau de connaissances les prépare inadéquatement aux nombreuses sollicitations qu'[elles] reçoivent de la part de compagnies offrant des produits de crédit. Ce phénomène, couplé à la confiance qu'[elles] ont envers ces compagnies, les amène à avoir des aspirations de dépense plus élevées que leurs moyens actuels, pavant le chemin vers l'endettement problématique. » (*ibid.*, p. 196)

Les études en enseignement supérieur, un investissement ?

La distinction entre l'endettement auprès d'organisations privées (les cartes et marges de crédit) et l'endettement auprès du gouvernement (les prêts étudiants) est donc importante dans l'analyse de l'endettement étudiant (Fiset et Pugliese, 2021). D'abord, les conditions d'emprunt et de remboursement ne sont pas les mêmes (*ibid.*). Dans le cas des dettes contractées dans le cadre du programme gouvernemental d'aide financière aux études (AFE), le gouvernement assure le paiement des intérêts pendant les études — ce qui n'est pas le cas des cartes de crédit. De plus, dans le cadre du programme d'AFE, les personnes étudiantes dans une situation financière précaire bénéficient de mesures d'aide au remboursement (remise de dette, remboursement différé) permettant de reporter celui-ci à un moment opportun.

Des différences existent entre, d'une part, un endettement comme « levier d'investissement » et un endettement compensatoire comme le crédit à la consommation (Pugliese et Boivin, 2023).

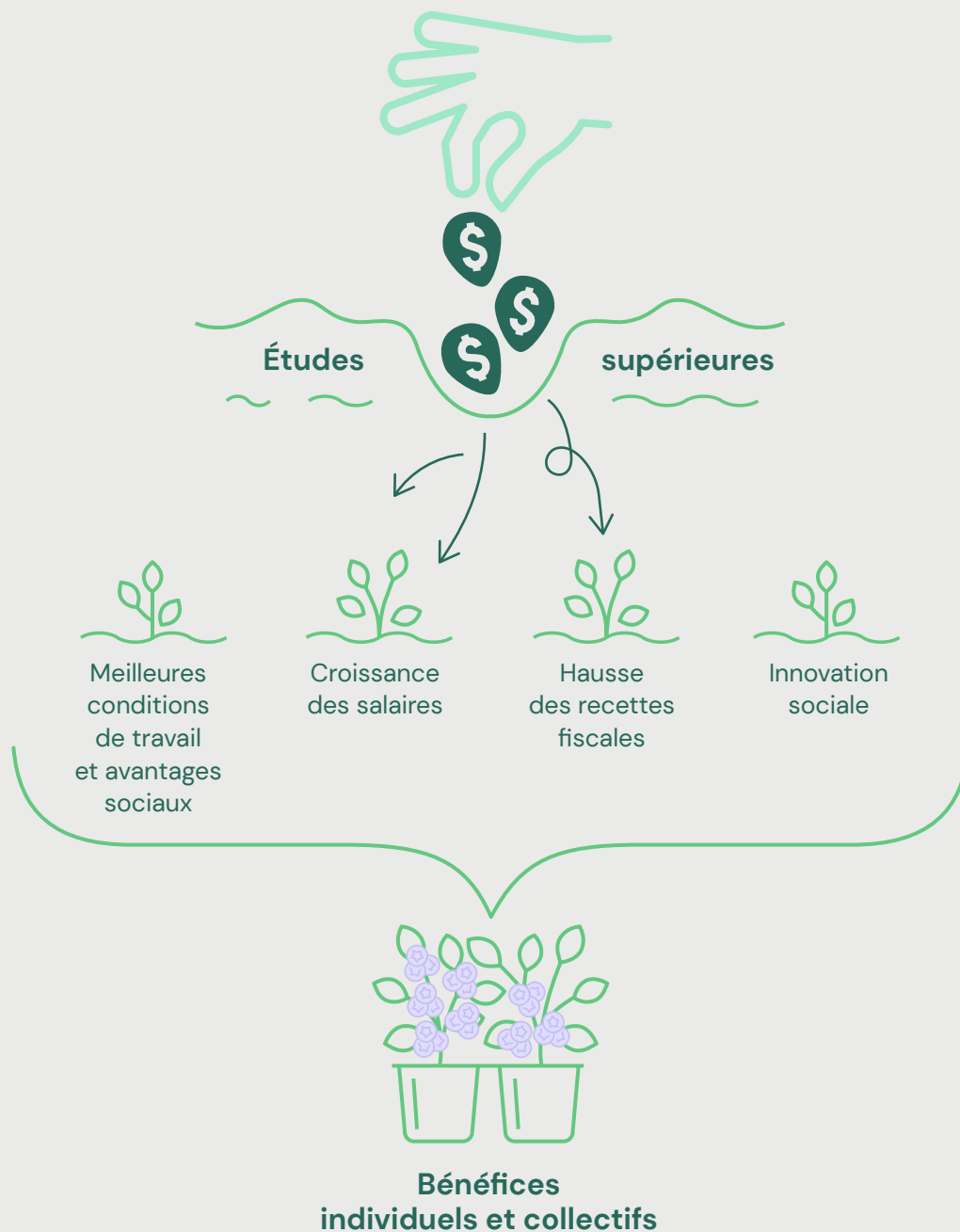
Le fait de contracter des « prêts étudiants » pour poursuivre des études en enseignement supérieur peut être envisagé comme un investissement. En effet, l'obtention d'un diplôme d'enseignement supérieur confère de nombreux avantages sur le marché du travail, que ce soit sur le plan de la rémunération, des conditions de travail ou des avantages sociaux (Galarneau et Gibson, 2020). L'obtention d'un diplôme postsecondaire assurerait ainsi « un bon rendement de chaque dollar investi dans les études » (*ibid.*).

Si le fait de poursuivre des études collégiales et universitaires implique des gains futurs, cela implique nécessairement des coûts plus immédiats (Eccles et Wigfield, 2020):

- ① Le coût de l'effort, soit l'effort perçu comme nécessaire et le fait de savoir s'il en vaut la peine ;
- ② Le coût d'opportunité, ce à quoi il faut renoncer pour poursuivre des études (gagner de l'argent rapidement, par exemple) ;
- ③ Le coût psychologique, soit l'expérience d'émotions négatives pendant les études (*ibid.*).

Dans ce rapport complexe entre coûts et investissement, les coûts seraient justifiés par l'investissement en « capital humain », soit l'ensemble des connaissances et des compétences acquises par une personne tout au long de sa vie (Johnson et al., 2016). En somme, l'investissement dans les études « vaudrait », à long terme, les coûts immédiats associés à la poursuite d'études en enseignement supérieur.

Figure 11.
Récouter les fruits de l'investissement dans les études supérieures



Note. Inspiré de Fack et Huillery (2021), Galarneau et Gibson (2020) et Hendren et Sprung-Keyser (2020).

Le fait de poursuivre des études collégiales et universitaires ne produit pas seulement des bénéfices individuels, mais également collectifs (Fack et Huillery, 2021). Ces « externalités positives » prennent plusieurs formes : innovation dans la société, croissance des salaires donc des recettes fiscales pour l'État (Hendren et Sprung-Keyser, 2020), etc. **Les politiques en éducation seraient parmi celles qui offrent le plus de gains à long terme pour la société** (*ibid.*). Par conséquent, l'investissement public en enseignement supérieur — tout comme celui individuel — génèrent des bénéfices à long terme qui justifient les coûts immédiats pour la personne et la société.

La perception de la dette liée aux études

Par ailleurs, certaines personnes étudiantes peuvent entretenir une représentation erronée de la valeur de l'enseignement supérieur et de la dette d'études (Noël et al., 2017). C'est notamment le cas des étudiantes et des étudiants qui sont la première génération de leur famille à fréquenter un établissement collégial ou universitaire (EPG), qui peuvent avoir tendance à surévaluer les coûts immédiats et sous-évaluer les gains futurs associés à un diplôme d'études postsecondaires. Les EPG s'inquièteraient davantage de leur endettement et seraient moins certaines de la valeur ajoutée des études universitaires (Université du Québec, 2013). Le niveau d'études des parents serait ainsi associé à la conviction que les études en valent — ou non — la peine (Heckman et al., 2023).

Il est pourtant documenté que les taux d'emploi progressent avec le niveau de scolarité (Frenette, 2019). Autrement dit, le fait de poursuivre des études postsecondaires augmente les probabilités d'obtenir un emploi de qualité et de meilleures conditions sur le marché du travail, y compris des salaires plus élevés (Reid et al., 2020).

Par conséquent, le développement d'une [littératie financière étudiante](#) portant sur le crédit à la consommation ou encore le programme gouvernemental d'AFE est crucial pour renverser les perceptions erronées de l'endettement.

Prospectives

The image features a minimalist design with a teal background. On the right side, there are large, dark blue, organic shapes that resemble stylized letters or abstract forms. The word 'Prospectives' is written in a dark blue, sans-serif font in the upper left quadrant.

Vers une littératie financière étudiante

Prospectives



Les niveaux de « littératie financière » de la population étudiante — soit le fait de disposer des connaissances, des compétences et de la confiance en soi nécessaires pour prendre des décisions financières responsables (Agence de la consommation en matière financière du Canada, 2021) — sont généralement faibles, particulièrement chez les jeunes femmes, les personnes issues de minorités ethnoculturelles et les personnes de première génération à fréquenter un établissement d'enseignement supérieur (Artavanis et Karra, 2020). Les personnes étudiantes ayant un faible niveau de littératie financière seraient plus susceptibles de sous-estimer les paiements futurs de leur prêt étudiant, en plus d'avoir des attentes salariales inférieures à celles de leurs homologues ayant un niveau de littératie élevé (*ibid.*).

Aux États-Unis, ce manque de connaissances en matière de finances personnelles a conduit de nombreux établissements d'enseignement supérieur à développer des programmes d'éducation financière spécifiquement destinés à la population étudiante.

Ces programmes, qui varient en termes de contenu et de modalités, visent l'acquisition d'un bien-être financier et d'un bien-être étudiant global en vue de favoriser la réussite (Phillips et Kiracofe, 2022; Popovich et al., 2020).

Des éléments incontournables des programmes d'éducation financière

Cinq grandes composantes d'un programme visant à développer la littératie financière étudiante apparaissent incontournables :

1 Revenir aux **bases de l'éducation financière**

Les faibles niveaux de littératie financière observés chez la population étudiante (Cloutier et Maltais-Proulx, 2022; Morin et al., 2015; Phillips et Kiracofe, 2022) exigent d'explicitier davantage les différences de base entre :

- ① L'endettement étudiant par les prêts du programme gouvernemental d'aide financière aux études ;
- ② L'endettement par le crédit à la consommation (cartes et marge de crédit, prêts personnels).

En effet, le contenu de l'éducation financière devrait être lié aux finances des étudiantes et des étudiants (Phillips et Kiracofe, 2022), et non aux réalités des personnes sur le marché du travail depuis longtemps. Miser sur des compétences budgétaires **de base** (revenus, dépenses, endettement) serait plus profitable que d'explicitier des notions plus éloignées de la réalité étudiante (épargne, investissement, achat d'une propriété, etc.) (*ibid.*). Les connaissances financières de la population étudiante s'amélioreraient davantage si le contenu de la formation était **appliqué à la vie quotidienne** (Popovich et al., 2020).

À cet égard, aux États-Unis, la première recommandation de la Financial Literacy and Education Commission (2019) en matière de programmes de littératie financière en enseignement supérieur est d'offrir des **renseignements clairs, opportuns et personnalisés à la population étudiante** (Financial Literacy and Education Commission, 2019).

2 Développer des **connaissances financières par étapes**

Dans une formation en littératie financière destinée aux étudiantes et aux étudiants, ces notions financières de base devraient être présentées à différents moments du parcours d'études (première ou dernière année, par exemple), mais également à certains moments cruciaux de l'année académique. Ainsi, un atelier sur un budget serait plus efficace en début d'année qu'en milieu de session (Fernandes et al., 2014).

Poursuivre une éducation financière de manière continue, alors que les besoins évoluent au fil du parcours d'études, est une méthode qui semble particulièrement avantageuse dans le contexte de l'enseignement supérieur (Cloutier et Maltais-Proulx, 2022). Des outils accessibles et ajustés aux différentes étapes de la vie étudiante pourraient être développés et adaptés par les établissements.

3 Développer une **vaste équipe** de personnes conseillères en services d'aide financière dans les établissements

En 2023, chaque personne étudiante devrait pouvoir discuter au moins une fois par année d'études de ses enjeux et questionnements financiers avec une personne conseillère dans les services d'aide financière aux études (Mowreader, 2023a). Idéalement, elle devrait pouvoir bénéficier de conseils et d'éducation financière à différents moments de son parcours, de l'admission à la diplomation (*ibid.*).

Pour ce faire, des investissements gouvernementaux et institutionnels sont nécessaires afin de bonifier l'offre de services d'aide et de counseling en matière de finances personnelles dans les établissements d'enseignement supérieur.

L'investissement dans les services d'aide financière
aux études est sociétal: la valeur des programmes
d'éducation financière s'étend bien au-delà des années
d'université (Phillips et Kiracofe, 2022).

Une offre bonifiée en matière de services d'aide et de counseling financier à la population étudiante peut s'inscrire dans l'engagement d'un établissement en faveur du bien-être étudiant, du soutien à la persévérance et de l'élimination des obstacles à l'obtention d'un diplôme (Herlick et Martins, 2023).

4 Offrir des **crédits de cours** en littératie financière

Certains établissements ont créé un cours optionnel en littératie financière donnant droit à des crédits comptant dans l'obtention d'un diplôme (Mowreader, 2023a). Provenant de différents domaines d'études, les personnes inscrites tiennent un journal de bord, rédigent un plan financier et sont amenées à réfléchir de manière critique sur leur rapport à l'argent (*ibid.*).

Par ailleurs, les établissements d'enseignement supérieur pourraient mettre en place un cours portant sur les finances personnelles, qui serait conditionnel à l'obtention d'un diplôme, qu'il soit offert dans le cadre d'un programme ou d'une formation en ligne ouverte.

«Former des étudiantes et des étudiants financièrement compétents» pourrait ainsi devenir une orientation stratégique d'un établissement collégial ou universitaire (West, 2023).

La mise sur pied de **programmes d'entraide par les pairs en littératie financière** (avec des personnes étudiantes des domaines des finances, de l'administration ou de l'économie) est également une avenue intéressante à considérer.

Enfin, les parents et l'entourage de la personne étudiante gagneraient également à suivre une formation d'éducation financière afin de bien l'accompagner. À cet égard, les CLOM (cours en ligne ouverts massivement) constituent de solides outils de développement des compétences en littératie financière (Boivin et Bachand, 2015).

5 Axer sur le **pouvoir d’agir des personnes étudiantes** dans le système financier

L’enseignement de la pensée critique est au cœur de la mission éducative des établissements postsecondaires. À cet égard, le concept de « capacité financière » (Pugliese et Boivin, 2023) permet de tenir compte de la capacité des individus à acquérir des connaissances en ce domaine, de même que de leur **capacité d’action** dans le système financier. Miser sur les capacités financières de l’étudiant ou de l’étudiante permet, par exemple, de l’amener à se sentir suffisamment compétent pour poser des questions précises dans les institutions financières (*ibid.*), ou encore de l’amener à réfléchir sur l’influence des médias et celle des pairs dans l’adoption de comportements financiers risqués (Cloutier et Maltais-Proulx, 2022).

Les organisations financières privées — dont le but principal est d’engendrer des profits (Popovich et al., 2020) — vendent des produits financiers à la population étudiante et tirent profit des frais et des intérêts liés à ces produits. Ces organisations privées se retrouvent ainsi en conflits d’intérêts évidents (Cloutier et Maltais-Proulx, 2022).

Les collèges et les universités sont les mieux placés pour offrir une éducation financière (Cloutier et Maltais-Proulx, 2022) dans la mesure où l’enseignement supérieur joue un rôle majeur dans le développement d’une pensée critique.

Vers une littératie financière ancrée dans la pratique

À la lumière des constats présentés précédemment, certains éléments semblent importants à intégrer dans une formation en éducation financière destinée à la population étudiante :

- Un **volet pratique**, afin d'appliquer concrètement les apprentissages et augmenter le sentiment d'auto-efficacité personnelle en matière de finances (*ibid.*);
- Une **dimension subjective**, car les connaissances subjectives en matière de finances personnelles auraient davantage de poids que les savoirs objectifs (*ibid.*);
- Un **ancrage dans la condition étudiante** (recherche d'un logement abordable, paiement de l'épicerie, acquittement des droits de scolarité, etc.) (Fernandes et al., 2014);
- Une **attention particulière à la compréhension des différentes formes d'endettement et au crédit à la consommation**, qui sont au cœur des préoccupations actuelles de la population étudiante (Cloutier et Maltais-Proulx, 2022);
- Une **prise en compte des barrières cognitives** qui se dressent en situation de pauvreté: une personne étudiante en situation d'insécurité alimentaire, par exemple, peut difficilement s'imaginer débiter un projet d'épargne ou d'investissement (Toure, 2022);
- Le développement d'un **pouvoir d'agir** dans les organisations financières, en posant des questions précises afin de prendre des décisions éclairées (Pugliese et Boivin, 2023);
- Le développement d'un **rapport critique aux produits financiers et aux organisations qui les vendent**. À cet égard, l'« esprit critique » (Pasquinelli et Bronner, 2021) constitue l'une des compétences — principalement développée dans les collèges et les universités — qui sera fortement sollicitée dans les années à venir, particulièrement dans un environnement financier presque entièrement numérique (MES, 2019).

Références

Vous souhaitez en apprendre plus sur la thématique ?

Consultez les ressources supplémentaires [disponibles en ligne](#).

Agence de la consommation en matière financière du Canada. (2021, 14 juillet).

Contexte de la littératie financière. Canada.ca. <https://www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere/programmes/litteratie-financiere/litteratie-financiere-historique.html>

Artavanis, N. et Karra, S. (2020). Financial literacy and student debt.

The European Journal of Finance, 26(4-5), 382-401.

<https://doi.org/10.1080/1351847X.2019.1711435>

Assemblée nationale. (2023). 43^e législature, 1^{re} session. *Journal des débats de l'Assemblée nationale*. Gouvernement du Québec, 47(29).

<https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/43-1/journal-debats/20230330/347113.html>

Beaupré-Lavallée, A. et Bégin-Caouette, O. (2019). Collective student action and student associations in Quebec. Dans W. Archer et H. S. Schuetze (dir.), *Preparing students for life and work: policies and reforms affecting higher education's principal mission* (p. 255-271). Brill.

<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/24712>

Belghith, F. (2015). L'activité rémunérée des étudiants. Une diversité de situations aux effets contrastés. *Observatoire national de la vie étudiante (OVE) Infos*,

(30), 1-16. https://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2019/01/OVE_Infos_30_activite_remuneree_042015.pdf

Bohl, A. J., Haak, B. et Shrestha, S. (2017). The Experiences of Nontraditional Students: A Qualitative Inquiry. *The Journal of Continuing Higher Education*, 65(3),

166-174. <https://doi.org/10.1080/07377363.2017.1368663>

- Boivin, N. et Bachand, M. (2015). *La littératie financière et fiscale ouverte à tous*. https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=1318&owa_no_fiche=7
- Bonin, S. (2020). *Référentiel de données sur la réussite des études*. Université du Québec. http://www.quebec.ca/dri/publications/rapports_de_recherche/R%C3%A9f%C3%A9rentiel%20r%C3%A9ussite%20VF.pdf
- Bonin, S. (2021). *Quel est l'impact du travail rémunéré durant les études de baccalauréat ?* Université du Québec. https://docutheque.quebec.ca/id/eprint/80/1/Note_heures_trav_BAC_ICOPE_aout_2021.pdf
- Bonin, S. et Girard, S. (2017). *Enquête ICOPE 2016 : rapport d'enquête*. Université du Québec. <https://docutheque.quebec.ca/id/eprint/96/>
- Bottorff, J. L., Hamilton, C., Huisken, A. et Taylor, D. (2020). Correlates of Food Insecurity Among Undergraduate Students. *Canadian Journal of Higher Education / Revue canadienne d'enseignement supérieur*, 50(2), 15–23. <https://doi.org/10.47678/cjhe.v50i2.188699>
- Bouchard St-Amant, P. A. (2020). *A literature review on financial student aid*. Rapport préparé pour Statutory and Grants & Contributions Evaluation, Employment and Social Development Canada (ESDC).
- Bouchard St-Amant, P. A. et Fortier-Martineau, C. (2022). Comparing Student Aid Programs in Canada. <https://crdcn.ca/publication/comparing-student-aid-programs-in-canada/>
- Bouchard St-Amant, P. A. et Morin, H. (2021). Student Aid Reforms in Quebec: Is Changing the Clawback Rate Better than Changing the Base Grant? *Canadian Public Policy*, 47(3), 373–398. <https://doi.org/10.3138/cpp.2019-073>
- Brint, S. et Cantwell, A. M. (2010). Undergraduate time use and academic outcomes: Results from the University of California Undergraduate Experiences Survey. *Teachers College Record*, 112(9), 2441–2470. <https://doi.org/10.1177/016146811011200908>

- Bruening, M., Brennhofner, S., van Woerden, I., Todd, M. et Laska, M. (2016). Factors Related to the High Rates of Food Insecurity among Diverse, Urban College Freshmen. *Journal of the Academy of Nutrition and Dietetics*, 116(9), 1450–1457. <https://doi.org/10.1016/j.jand.2016.04.004>
- Brunet, T. A. (2022, 22 décembre). Universities and colleges want to enrol more students. But where are they supposed to live? *The Conversation*. <http://theconversation.com/universities-and-colleges-want-to-enrol-more-students-but-where-are-they-supposed-to-live-195624>
- Bula, F. (2022, 9 mars). Juguler la crise du logement étudiant. *Affaires universitaires*. <https://www.affairesuniversitaires.ca/articles-de-fond/article/juguler-la-crise-du-logement-etudiant/>
- Calder, M. J., Richter, M. S., Mao, Y., Burns, K. K., Mogale, R. S. et Danko, M. (2016). International Students Attending Canadian Universities: Their Experiences with Housing, Finances, and Other Issues. *Canadian Journal of Higher Education / Revue canadienne d'enseignement supérieur*, 46(2), 92–110. <https://doi.org/10.47678/cjhe.v46i2.184585>
- CAPRES. (2021). Insertion socioprofessionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur. <https://www.oresquebec.ca/dossiers/insertion-socioprofessionnelle-des-diplomees-de-lenseignement-superieur/>
- Cégep de Rimouski. (2023, 7 mars). Des «FRIGO RIKI» inaugurés au Cégep de Rimouski et à l'Institut maritime du Québec. <https://www.cegep-rimouski.qc.ca/nouvelles/frigo-riki-cegep-de-rimouski-institut-maritime-du-quebec>
- Cégep de Rivière-du-Loup. (2023, 13 mars). Hébergement: un répertoire en vue de faciliter la recherche pour la communauté étudiante. Cégep de Rivière-du-Loup. <https://www.cegeprdl.ca/nouvelles/2022-2023/mars-2023/hebergement-un-repertoire-en-vue-de-faciliter-la-recherche-pour-la-communaute-etudiante/?p=5>
- Cégep de Sept-Îles. (2021, 25 août). Un concept innovateur d'hébergement pour étudiants autochtones. <https://cegepsi.ca/un-concept-innovateur-dhebergement-pour-etudiants-autochtones/>

- Cégep Limoilou. (2023, 31 janvier). *Un frigo-partage pour contrer le gaspillage alimentaire au Cégep Limoilou*. <https://www.cegeplimoilou.ca/blogue/vie-etudiante/2023/un-frigo-partage-pour-contrer-le-gaspillage-alimentaire-au-cegep-limoilou/>
- CIUSSS de la Capitale-Nationale. (s. d.). *Pourquoi est-ce important de viser la sécurité alimentaire ?* <https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sante-publique/inegalites-sociales-sante/vivre-sans-faim/informer/pourquoi>
- Cloutier, J. et Maltais-Proulx, J. (2022). Aux études, endettés, mais cellulaires à l'année: les étudiants universitaires sont-ils vraiment les seuls responsables de leurs dettes ? Dans C. Ouellet, B. Korai, L. Godin et A.-M. Gosselin (dir.), *Revisiter le consumérisme au Québec. État des lieux, défis et perspectives* (p. 181-206). Presses de l'Université Laval. <https://www.pulaval.com/libreacces/9782763754901.pdf>
- Cloutier, J. et Roy, A. (2020). Consumer Credit Use of Undergraduate, Graduate and Postgraduate Students: An Application of the Theory of Planned Behaviour. *Journal of Consumer Policy*, 43(3), 565-592. <https://doi.org/10.1007/s10603-019-09447-8>
- Colas, M., Findeisen, S. et Sachs, D. (2021). Optimal Need-Based Financial Aid. *Journal of Political Economy*, 129(2), 492-533. https://econpapers.repec.org/article/ucpjpolec/doi_3a10.1086_2f711952.htm
- Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche. (2023). *Rapport du comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche*. Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche (CCSFSR). <https://ised-isde.canada.ca/site/comite-soutien-federal-recherche/fr/rapport-comite-consultatif-systeme-federal-soutien-recherche>
- Comité intersectoriel étudiant des Fonds de recherche du Québec. (2022). *L'excellence décortiquée: pluralité, diversité et enjeux d'évaluation*. Fonds de recherche du Québec. https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2023/01/rapport-excellences_cie_version-publique.pdf
- Couturier, C. (2019, 4 janvier). Répondre à l'insécurité alimentaire par une invitation à cuisiner. *Affaires universitaires*. <https://www.affairesuniversitaires.ca/actualites/actualites-article/repondre-a-linsecurite-alimentaire-par-une-invitation-a-cuisiner/>

- Couturier, E.-L., Nguyen, M. et Labrie, V. (2023). *Le revenu viable 2023: dans la spirale de l'inflation et des baisses d'impôt*. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. https://iris-recherche.qc.ca/publications/revenu-viable-2023/#Cout_de_la_vie_pour_un_menage_dune_personne_seule
- CUSC-CCREU. (2021). *Enquête de 2021 auprès des étudiants de dernière année*. Canadian University Survey Consortium/Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires. https://cusc-ccreu.ca/?page_id=207&lang=fr
- Darolia, R. (2014). Working (and studying) day and night: Heterogeneous effects of working on the academic performance of full-time and part-time students. *Economics of Education Review*, 38, 38–50. <https://doi.org/10.1016/j.econedurev.2013.10.004>
- Del Rey, A. (2010). *À l'école des compétences. De l'éducation à la fabrique de l'élève performant*. La Découverte. https://www.editions-ladecouverte.fr/a_l_ecole_des_competences-9782707175410
- Disch, C. (2023). Précarité étudiante: le malêtre dans l'assiette. *La Revue Nouvelle*, 3(3), 9–13. <https://doi.org/10.3917/rn.231.0009>
- Doucet, N. (2014). *Relations entre les conflits de rôles, la fatigue et la santé psychologique chez des étudiants âgés de 19 à 21 ans occupant un emploi au cours de l'année scolaire* [essai doctoral, Université du Québec à Chicoutimi]. Constellation. <https://constellation.uqac.ca/id/eprint/2789/>
- Eccles, J. S. et Wigfield, A. (2020). From expectancy-value theory to situated expectancy-value theory: A developmental, social cognitive, and sociocultural perspective on motivation. *Contemporary Educational Psychology*, 61. <https://doi.org/10.1016/j.cedpsych.2020.101859>
- El Zein, A., Matthews, A. E., House, L. et Shelnutt, K. P. (2018). Why Are Hungry College Students Not Seeking Help? Predictors of and Barriers to Using an On-Campus Food Pantry. *Nutrients*, 10(9). <https://doi.org/10.3390/nu10091163>
- Fack, G. et Huillery, É. (2021). Enseignement supérieur: pour un investissement plus juste et plus efficace. *Notes du conseil d'analyse économique*, 68(8), 1–12. <https://doi.org/10.3917/ncae.068.0001>

- Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval. (2021). *Moyennes salariales des stagiaires*. Université Laval. <https://www.sdp.ulaval.ca/employeurs/stages/fsg/b-genie-mecanique>
- FECQ. (2020). *Avis sur la réussite. Des solutions pour améliorer le taux de réussite de la population étudiante*. Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ). https://docs.fecq.org/FECQ/M%C3%A9moires%20et%20avis/2020-2021/Avis%20sur%20la%20reussite_108eCo_Zoom.pdf
- FECQ. (2021). *Mémoire sur le logement étudiant*. Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ). https://docs.fecq.org/FECQ/M%C3%A9moires%20et%20avis/2021-2022/Memoire-logement-etudiant_112eCo_Zoom.pdf
- FECQ. (2022). *Mémoire sur les protections légales des stagiaires*. Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ). https://docs.fecq.org/FECQ/M%C3%A9moires%20et%20avis/2021-2022/Memoire-protections-legales-stagiaires_115eCo_Zoom.pdf
- Fédération des associations générales étudiantes. (s. d.). *AGORAé: des épiceries solidaires en milieu étudiant*. <https://www.fage.org/innovation-sociale/solidarite-etudiante/agorae-fage/>
- Fernandes, D., Lynch, J. G. et Netemeyer, R. G. (2014). Financial Literacy, Financial Education, and Downstream Financial Behaviors. *Management Science*, 60(8), 1861-1883. <https://doi.org/10.1287/mnsc.2013.1849>
- Financial Literacy and Education Commission. (2019). *Best Practices for Financial Literacy and Education at Institutions of Higher Education*. US Department of the Treasury. <https://home.treasury.gov/system/files/136/Best-Practices-for-Financial-Literacy-and-Education-at-Institutions-of-Higher-Education2019.pdf>
- Fiset, E. et Pugliese, M. (2021). *L'endettement étudiant au Québec. Des réflexions à l'égard de la littérature existante*. Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec. https://chairejeunesse.ca/wp-content/uploads/2022/11/CRJ_ENDETTEMENT_VFF.pdf
- Fonds de recherche du Québec. (2023, 27 avril). Les FRQ investissent 270,3 M\$ dans les octrois 2023-2024. *Actualités FRQ*. <https://frq.gouv.qc.ca/les-frq-investissent-2703-m-dans-les-octrois-2023-2024/>

- Frank, L. (2018). "Hungry for an Education": Prevalence and Outcomes of Food Insecurity Among Students at a Primarily Undergraduate University in Rural Nova Scotia. *Canadian Journal of Higher Education / Revue canadienne d'enseignement supérieur*, 48(2), 109-129. <https://doi.org/10.7202/1057106ar>
- Frenette, M. (2019). *Les perspectives de carrière des diplômés de l'enseignement postsecondaire s'améliorent-elles?* (no 11FO019M 415). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2019003-fra.htm>
- Galarneau, D. et Gibson, L. (2020). *Tendances de l'endettement des diplômés postsecondaires au Canada : résultats de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2018*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2020001/article/00005-fra.htm#n1-refa>
- Gallegos, D., Ramsey, R. et Ong, K. W. (2014). Food insecurity: is it an issue among tertiary students? *Higher Education*, 67(5), 497-510. <https://doi.org/10.1007/s10734-013-9656-2>
- Gaudreault, M., Tardif, S. et Laberge, L. (2019). *Renforcer le soutien aux étudiants et aux entreprises en matière de conciliation études-travail-famille*. ÉCOBES – Recherche et transfert. https://ecobes.cegepjonquiere.ca/media/tinymce/Rapport_SoutienCETF_Avril2019.pdf
- Gouvernement du Québec. (2020). *Taux d'obtention d'un diplôme universitaire. Baccalauréat, maîtrise et doctorat*. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/enseignement-superieur/universitaire/Taux-obtention-diplome-univ-Methodologie.pdf
- Gouvernement du Québec. (2021, 14 septembre). *Respecter la période d'admissibilité*. <https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/prets-bourses-temps-plein/conditions-admissibilite/periode-admissibilite>
- Gouvernement du Québec. (2023, 23 février). *Alternance travail-études*. <https://www.quebec.ca/education/cegep/etudier/concilier-travail-etudes/a-propos>

- Guay-Boutet, C. (2018). *Économie politique de l'endettement étudiant bancaire au Québec* [mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/11558/1/M15518.pdf>
- Hanbazaza, M., Kebbe, M., Perez, A., Ball, G. D., Farmer, A. P., Maximova, K. et Willows, N. D. (2021). Food Insecurity Among International Post-Secondary Students Studying on a Canadian Campus: A Qualitative Description Study. *Canadian Journal of Higher Education / Revue canadienne d'enseignement supérieur*, 51(2), 33-45. <https://doi.org/10.47678/cjhe.vi0.188977>
- Hattangadi, N., Vogel, E., Carroll, L. et Côté, P. (2021). Is Food Insecurity Associated with Psychological Distress in Undergraduate University Students? A Cross Sectional Study. *Journal of Hunger & Environmental Nutrition*, 16(1), 133-148. <https://doi.org/10.1080/19320248.2019.1658679>
- Heckman, S. J., Letkiewicz, J. C. et Kim, K. T. (2023). A Fracturing Social Contract? How Perceptions of the Value of Higher Education are Changing. *Journal of Family and Economic Issues*, 44(1), 156-174. <https://doi.org/10.1007/s10834-021-09811-2>
- Heinrich, C., Carruthers, C. K. et Ecton, W. G. (2023, 11 janvier). College students who work more hours are less likely to graduate. *The Conversation*. <http://theconversation.com/college-students-who-work-more-hours-are-less-likely-to-graduate-196183>
- Hendren, N. et Sprung-Keyser, B. (2020). Unified Welfare Analysis of Government Policies. *The Quarterly Journal of Economics*, 135(3), 1209-1318.
- Herlick, K. et Martins, N. (2023, 28 février). Understanding undergraduate students' financial wellness. *Academia Forum*. <https://forum.academica.ca/forum/understanding-undergraduate-students-financial-wellness>
- INSPQ. (2013). *Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'interventions*. Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ). <https://www.inspq.qc.ca/publications/1728>
- INSPQ. (2018). *Les inégalités sociales de santé au Québec - L'insécurité alimentaire*. Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ). <https://www.inspq.qc.ca/santescope/suivre-les-inegalites-sociales-de-sante-au-quebec/insecurite-alimentaire>

- Institut de la statistique du Québec. (2019). *Vitrine statistique sur les jeunes de 15 à 29 ans – Éducation*. Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/vitrine/15-29-ans/theme/education>
- Johnson, C. L., Gutter, M., Xu, Y., Cho, S. H. et DeVaney, S. (2016). Perceived Value of College as an Investment in Human and Social Capital: Views of Generations X and Y. *Family and Consumer Sciences Research Journal*, 45(2), 193–207. <https://doi.org/10.1111/fcsr.12195>
- La Presse canadienne. (2023, 9 mars). L'endettement sur les cartes de crédit canadiennes grimpe en flèche. *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1961925/endettement-carte-credit-inflation-taux-interet-jeune>
- Laban, S., Jackson, E., Maynard, M. et Loring, P. (2020, 12 juin). Insécurité alimentaire chez les étudiants: un problème avant, pendant et après la pandémie. *Affaires universitaires*. <https://www.affairesuniversitaires.ca/opinion/a-mon-avis/insecurite-alimentaire-chez-les-etudiants-un-probleme-avant-pendant-et-apres-la-pandemie/>
- Laframboise, S. J., Bailey, T., Dang, A.-T., Rose, M., Zhou, Z., Berg, M. D., Holland, S., Abdul, S. A., O'Connor, K., El-Sahli, S., Boucher, D. M., Fairman, G., Deng, J., Shaw, K., Noblett, N., D'Addario, A., Empey, M. et Sinclair, K. (2023). Analysis of financial challenges faced by graduate students in Canada. *Biochemistry and Cell Biology*, 1–35. <https://doi.org/10.1139/bcb-2023-0021>
- Lang, K. B. (2012). The Similarities and Differences between Working and Non-Working Students at a Mid-Sized American Public University. *College Student Journal*, 46(2), 243–255. <https://eric.ed.gov/?id=EJ994213>
- Maroto, M., Snelling, A. et Linck, H. (2015). Food Insecurity Among Community College Students: Prevalence and Association With Grade Point Average. *Community College Journal of Research and Practice*, 39(6), 515–526. <https://doi.org/10.1080/10668926.2013.850758>
- Maynard, M. S., Meyer, S. B., Perlman, C. M. et Kirkpatrick, S. I. (2018). Experiences of Food Insecurity Among Undergraduate Students: “You Can’t Starve Yourself Through School”. *Canadian Journal of Higher Education / Revue canadienne d’enseignement supérieur*, 48(2), 130–148. <https://doi.org/10.7202/1057107ar>

McGowan, S. (2022, 13 septembre). With rentals scarce, a program that houses students with seniors is growing fast. *University Affairs*. <https://www.universityaffairs.ca/news/news-article/with-rentals-scarce-a-program-that-houses-students-with-seniors-is-growing-fast/>

McMaster University. (s. d.). *The Value of Living in Residence*. <https://housing.mcmaster.ca/future-residents/value-of-residence/>

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur [MES]. (2019a). *Cadre de référence de la compétence numérique*. Gouvernement du Québec. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/ministere/Cadre-reference-competence-num.pdf

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur [MES]. (2019b). *Stages étudiants – Programmes d'études professionnelles, techniques et universitaires – Portrait, enjeux et pistes de solutions*. Gouvernement du Québec. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/soutien-etablissements/Stages-etudiants-Portrait-enjeux-pistes.pdf>

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur [MES]. (2021). *Renseignements sur le Programme de prêts et bourses*. Gouvernement du Québec. http://www.afe.gouv.qc.ca/fileadmin/AFE/documents/Publications/AFE/PUBL_Aide_votre_portee_2021_2022.pdf

Mohamed, A. (2022, 11 octobre). My impossible journey to find student housing in Toronto. *Maclean's*. <https://www.macleans.ca/society/finding-student-housing-in-toronto-seemed-impossible-getting-scammed-didnt-help/>

Moissac, D. de, Graham, J. M., Prada, K., Gueye, N. R. et Rocque, R. (2020). Mental Health Status and Help-Seeking Strategies of International Students in Canada. *Canadian Journal of Higher Education / Revue canadienne d'enseignement supérieur*, 50(4), 52-71. <https://doi.org/10.47678/cjhe.vi0.188815>

Morin, S., Heppell, H., Ghilal, R. et Bussièrès, M. (2015). *Étude sur la littératie financière des étudiants au cégep et à l'université de la région Chaudière-Appalaches*. <https://semaphore.uqar.ca/id/eprint/1017/>

- Mowreader, A. (2023a, 13 mars). 6 ways financial aid officer support student success. *Inside Higher Ed*. <https://www.insidehighered.com/news/2023/03/13/making-financial-wellness-priority-student-success>
- Mowreader, A. (2023b, 24 avril). Long-standing nonprofit offers discounted student housing. *Inside Higher Ed*. https://www.insidehighered.com/news/student-success/college-experience/2023/04/24/long-standing-nonprofit-offers-discounted?mc_cid=836cd8e789&mc_eid=44020fe8ee
- Mowreader, A. (2023c, 3 mai). Free food truck on campus feeds 500 students a day. *Inside Higher Ed*. <https://www.insidehighered.com/news/student-success/health-wellness/2023/05/03/free-food-truck-campus-feeds-500-students-day>
- Newcomb-Anjo, S. E., Villemare-Krajden, R., Takefman, K. et Barker, E. T. (2017). The Unique Associations of Academic Experiences With Depressive Symptoms in Emerging Adulthood. *Emerging Adulthood*, 5(1), 75-80. <https://doi.org/10.1177%2F2167696816657233>
- Neyt, B., Omey, E., Verhaest, D. et Baert, S. (2019). Does Student Work Really Affect Educational Outcomes? A Review of the Literature. *Journal of Economic Surveys*, 33(3), 896-921. <https://doi.org/10.1111/joes.12301>
- Noël, M.-F., Bourdon, S. et Brault-Labbé, A. (2017). Particularités de l'influence des parents sur la perception de la valeur des études chez des jeunes de niveau postsecondaire: une analyse qualitative longitudinale. *Enfances, Familles, Générations*, (26). <https://doi.org/10.7202/1041068ar>
- Nuñez, A.-M. et Sansone, V. A. (2016). Earning and Learning: Exploring the Meaning of Work in the Experiences of First-generation Latino College Students. *The Review of Higher Education*, 40(1), 91-116. <https://doi.org/10.1353/rhe.2016.0039>
- Observatoire québécois des inégalités. (2022). *La faim justifie des moyens*. Observatoire québécois des inégalités. <https://www.observatoiredesinegalites.com/fr/detail-publication/la-faim-justifie-des-moyens>

- Pasquinelli, E. et Bronner, G. (2021). *Éduquer à l'esprit critique. Bases théoriques et indications pratiques pour l'enseignement et la formation*. Conseil scientifique de l'éducation nationale. https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/conseil_scientifique_education_nationale/Ressources_pedagogiques/VDEF_Eduquer_a_lesprit_critique_CSEN.pdf
- Phillips, T. et Kiracofe, C. (2022). Financial Literacy Programming in Higher Education: What's There and What's Missing. *Journal of Student Affairs Research and Practice*, 1-14. <https://doi.org/10.1080/19496591.2022.2074796>
- Polsky, J. Y. et Gilmour, H. (2020). *Insécurité alimentaire et santé mentale durant la pandémie de COVID-19* (no 82-003-X). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2020012/article/00001-fra.htm>
- Popovich, J. J., Loibl, C., Zirkle, C. et Whittington, M. S. (2020). Community college students' response to a financial literacy intervention: An exploratory study. *International Review of Economics Education*, 34. <https://doi.org/10.1016/j.iree.2020.100182>
- Pourmotabbed, A., Moradi, S., Babaei, A., Ghavami, A., Mohammadi, H., Jalili, C., Symonds, M. E. et Miraghajani, M. (2020). Food insecurity and mental health: a systematic review and meta-analysis. *Public Health Nutrition*, 23(10), 1778-1790. <https://doi.org/10.1017/S136898001900435X>
- Pugliese, M. et Boivin, L. C. (2023, 26 avril). *Les difficultés liées aux dettes chez les jeunes du Québec* [série conférences-midi « l'emploi des jeunes : état et enjeux actuels »]. <https://chairejeunesse.ca/activites/conferences-midi-lemploi-des-jeunes-etat-et-enjeux-actuels/>
- Reid, A., Chen, H. A. et Guertin, R. (2020). *Résultats sur le marché du travail des diplômés du niveau postsecondaire, promotion de 2015*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/81-595-m/81-595-m2020002-fra.htm>
- Remenick, L. et Bergman, M. (2021). Support for Working Students: Considerations for Higher Education Institutions. *The Journal of Continuing Higher Education*, 69(1), 34-45. <https://doi.org/10.1080/07377363.2020.1777381>

- Réseau réussite Montréal. (2023). *La conciliation études-travail* [infographie]. https://www.reseautreussitemontreal.ca/wp-content/uploads/2023/03/RRM_FicheCET_2023.pdf
- Réseau réussite Montréal. (s. d.). *Bénéfices et inconvénients du travail pendant les études* [infographie]. https://www.employeursengages.ca/site/assets/files/1020/eere_outils_02_benefices_et_inconvenients_1_2.pdf
- Richardson, T., Elliott, P., Roberts, R. et Jansen, M. (2017). A Longitudinal Study of Financial Difficulties and Mental Health in a National Sample of British Undergraduate Students. *Community Mental Health Journal*, 53(3), 344–352. <https://doi.org/10.1007/s10597-016-0052-0>
- Rossmann, P. D. et Trolan, T. L. (2020). Working with Others: Student Employment and Interactions with Diversity in College. *Journal of Student Affairs Research and Practice*, 57(2), 182–196. <https://doi.org/10.1080/19496591.2019.1643356>
- Roy, J. (2008). Le travail rémunéré pendant les études au cégep : un laboratoire sociétal. *Recherches sociographiques*, 49(3), 501–521. <https://doi.org/10.7202/019878ar>
- Savoie-Roskos, M. R., Hood, L. B., Hagedorn-Hatfield, R. L., Landry, M. J., Patton-López, M. M., Richards, R., Vogelzang, J. L., Qamar, Z., OoNorasak, K. et Mann, G. (2023). Creating a culture that supports food security and health equity at higher education institutions. *Public Health Nutrition*, 26(3), 503–509. <https://doi.org/10.1017/S1368980022002294>
- SCHL. (2023). *Rapport sur le marché locatif*. Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/marches-de-lhabitation/rapports-sur-le-marche-locatif>
- Shen, A. (2019, 21 août). Un deuxième chez-soi. *Affaires universitaires*. <https://www.affairesuniversitaires.ca/articles-de-fond/article/un-deuxieme-chez-soi/>
- Solomou, S., Logue, J., Reilly, S. et Perez-Algorta, G. (2023). A systematic review of the association of diet quality with the mental health of university students: implications in health education practice. *Health Education Research*, 38(1), 28–68. <https://doi.org/10.1093/her/cyac035>

- Sonocom. (2019). *Étude sur les conditions de vie des étudiants de l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles*. <https://rodriguedemeuse.be/wp-content/uploads/2021/01/Conditions-de-vie-%C3%A9tudiante-%C3%A9tude-Marcourt-20190418.pdf>
- Stallman, H. M. (2010). Psychological distress in university students: A comparison with general population data. *Australian Psychologist*, 45(4), 249-257. <https://doi.org/10.1080/00050067.2010.482109>
- Statistique Canada. (2023). Indice des prix à la consommation: revue annuelle, 2022. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/230117/dq230117b-fra.htm>
- St-Hilaire, J. (2023, janvier). *La conciliation famille-travail-études des étudiants en éducation* [essai, Université du Québec en Outaouais]. <https://di.uqo.ca/id/eprint/1483/>
- Tarasuk, V. et Mitchell, A. (2020). *Insécurité alimentaire des ménages au Canada, 2017-18*. Food Insecurity Policy Research (PROOF). <https://proof.utoronto.ca/resource/household-food-insecurity-in-canada-2017-2018/>
- Thorkelson, E. (2023, 1 mars). Insécurité alimentaire: en quête de solutions durables. *Affaires universitaires*. <https://www.affairesuniversitaires.ca/articles-de-fond/article/insecurite-alimentaire-en-quete-de-solutions-durables/>
- Toure, M. (2022, 25 novembre). La littératie financière, un outil pour lutter contre la précarité étudiante? *La Rotonde*. <https://www.larotonde.ca/la-litteratie-financiere-un-outil-pour-lutter-contre-la-precarite-etudiante/>
- Tremblay, D.-G. (2023, 24 avril). *La conciliation famille-travail-études des parents étudiants* [série conférences-midi « l'emploi des jeunes: état et enjeux actuels »]. <https://chairejeunesse.ca/activites/conferences-midi-lemploi-des-jeunes-etat-et-enjeux-actuels/>
- Tremblay, D.-G. et Alberio, M. (2014). La conciliation études-travail chez les jeunes au Québec. Dans D.-G. Tremblay et M. Alberio (dir.), *Travail et société: une introduction à la sociologie du travail* (p. 455-484). Presses de l'Université du Québec. <https://www.puq.ca/catalogue/livres/travail-societe-2757.html>

- UEQ. (2019). *Enquête « Sous ta façade »: enquête panquébécoise sur la santé psychologique étudiante*. Union étudiante du Québec (UEQ).
- UEQ. (2020). *Avis sur le logement étudiant*. Union étudiante du Québec (UEQ).
- UEQ. (2021). *Note – Compensation financière des stages – Améliorations au programme de bourses du MES*. Union étudiante du Québec (UEQ).
- Université du Québec. (2013). *Parce que le Québec a besoin de tous ses talents. Proposition en vue d'une stratégie nationale de participation aux études universitaires*. Université du Québec. https://www.quebec.ca/communications/documents/UQC-Quebec_ses_talents-complet.pdf
- Université du Québec. (2023a). Ensemble des inscriptions définitives au trimestre d'automne 2022 par régime d'études. SID – Enseignement. <https://go.quebec.ca/sid-enseignement/>
- Université du Québec. (2023b). *Les Bourses Perspective Québec selon l'enquête ICOPE 2022*. Université du Québec. <https://www.quebec.ca/reseau/fr/medias/communiques-de-presse/bourses-perspective-quebec-1-personne-sur-5-choisi-daller-luniversite-ou-de-sy-inscrire-temps-plein-selon-une-etude>
- Université Laval. (s. d.). *Démystifier l'insécurité alimentaire*. Chantiers d'avenir de l'Université Laval. <https://www.ulaval.ca/etudes/chantiers-davenir/securite-alimentaire/demystifier-linsecurite-alimentaire>
- UTILE. (2019). *Le logement étudiant au collégial. Résultats de l'enquête PHARE 2019*. Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE). <https://www.utile.org/nouvelles/le-logement-etudiant-au-collegial>
- UTILE. (2022a). *Le logement étudiant au Québec*. Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE).
- UTILE. (2022b, 22 septembre). *Rentrée universitaire | L'enquête PHARE révèle une situation alarmante pour le logement étudiant au Canada*. Nouvelles de l'UTILE. <https://www.utile.org/nouvelles/phare-2021-canada>

- UTILE. (2023, 27 janvier). *Rapport sur le marché locatif 2022 – Crise du logement étudiant: le pire est toujours devant nous*. <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/rapport-sur-le-marche-locatif-2022-crise-du-logement-etudiant-le-pire-est-toujours-devant-nous-848980936.html>
- Vachon, I., Bikie Bi Nguema, N. et Gaudreault, M. (2023). *Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial, à partir des données du SPEC 1 2021 : rapport de recherche spécifique portant sur les étudiantes et les étudiants internationaux*. ÉCOBES – Recherche et transfert; CRISPESH; IRIPIL. https://ecobes.cegepjonquiere.ca/media/tinymce/EnqueteReussite_Rapport_EI_2023-02.pdf
- Villatte, A., Marcotte, D. et Potvin, A. (2017). Correlates of Depression in First-Year College Students. *Canadian Journal of Higher Education / Revue canadienne d'enseignement supérieur*, 47(1), 114–136. <https://doi.org/10.47678/cjhe.v47i1.186429>
- Vultur, M. (2023). Quels sont les moyens utilisés par les personnes diplômées d'université pour chercher un emploi? *Relais. La revue de vulgarisation scientifique sur la réussite en enseignement supérieur*, (3). <https://www.oresquebec.ca/relais/quels-sont-les-moyens-utilises-par-les-personnes-diplomees-duniversite-pour-chercher-un-emploi/>
- West, T. (2023, 11 mai). Studying can be a costly choice. Universities should address young people's financial literacy gaps. *The Conversation*. <https://theconversation.com/studying-can-be-a-costly-choice-universities-should-address-young-peoples-financial-literacy-gaps-203054>
- Western University. (2023). *Ayukwanktiyóhake' Student Residence*. Indigenous Student Centre. <https://indigenous.uwo.ca/students//future-students/ayukwanktiyohake.html>
- Wolfson, J. A., Insolera, N., Cohen, A. et Leung, C. W. (2022). The effect of food insecurity during college on graduation and type of degree attained: evidence from a nationally representative longitudinal survey. *Public Health Nutrition*, 25(2), 389–397. <https://doi.org/10.1017/S1368980021003104>
- Zhou, Y., Wei, C. et Zhou, Y. (2023). How Does Urban Farming Benefit Participants? Two Case Studies of the Garden City Initiative in Taipei. *Land*, 12(1). <https://doi.org/10.3390/land12010055>

Observatoire
sur la réussite
en enseignement
supérieur

ORES

oresquebec.ca
info@oresquebec.ca

Suivez l'ORES sur **in** et **f**